



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1911 MARDI 14 JANVIER 2014

UDPS

Le parti renoue avec la rue

Première force politique de l'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) avait, au lendemain de l'arrestation de son secrétaire fédéral, Bruno Kabangu, et son transfert à Kinshasa, promis de « réagir énergiquement sur l'ensemble du territoire national » si ce dernier n'était pas libéré. Passant de la parole aux actes, le parti d'Étienne Tshisekedi a décrété lundi une « journée ville morte » sur l'ensemble du chef-lieu du Kasai Oriental. Le mot d'ordre a été suivi par une grande partie de la population. Trafic perturbé, commerce fermé, barricades et pneus enflammés sur la route, les activités ont tourné au ralenti hier à Mbuji-Mayi.

Certains jeunes ont été interpellés, d'autres arrêtés. Pour l'UDPS, d'autres moyens de pression seront utilisés jusqu'à obtenir la libération de Bruno Kabangu dont les propos tenus lors d'un débat sur une radio locale autour des événements du 30 décembre avaient été jugés outrageants et subversifs.

Page 11



Étienne Tshisekedi à Isiro pendant la campagne électorale de 2006

FOOTBALL-
TRANSFERTS

Matumona rentre à Mons, Bakambu intéresse Standard de Liège

Après une saison à Primeiro de Agosto en Angola, Matumona Zola revient à Mons actuellement dernier au championnat de Belgique. « Je suis très heureux de revenir à Mons et le fait que le club soit en situation difficile ne change rien pour moi. J'arrive avec des ambitions qui sont identiques à celles partagées par le reste du groupe, l'entraîneur et la direction. Je vais tout donner pour le club. Physiquement, je me sens bien... », a-t-il déclaré sur le site du club.

Pour sa part, le Standard de Liège piste Cédric Bakambu de Sochaux en L1 Français afin de suppléer à un possible départ de Michy Batshuayi. Sochaux est prêt à laisser partir le joueur pour trois millions d'euros, lui qui intéresse aussi Newcastle en Angleterre. Il est l'un des Binationaux qui ont déjà été convoqués par la sélection de la RDC mais n'ont encore jamais répondu.

Page 13

COULAGE
DE RECETTES
PUBLIQUES

Un plaidoyer de l'Asadho contre l'impunité

LONG dénonce des actes qui privent le gouvernement des moyens de sa politique parmi lesquels les détournements des deniers publics par des responsables des structures de l'État. Ces derniers, fait-elle observer, compromettent le travail du gouvernement en posant impunément des actes contraires aux programmes et politiques nationaux. Dans une correspondance adressée au chef de l'État et aux autres institutions du pays, l'Asadho indique que « l'inaction des autorités judiciaires et politiques » à l'endroit de ces inciviques pousse à croire qu'ils bénéficient de la protection des hautes autorités du pays.

Au nombre des cas relevés, un doigt accusateur est pointé, entre autres, sur les responsables de la Générale des carrières et des mines et de la Direction générale des douanes et accises de Katanga.

Page 12

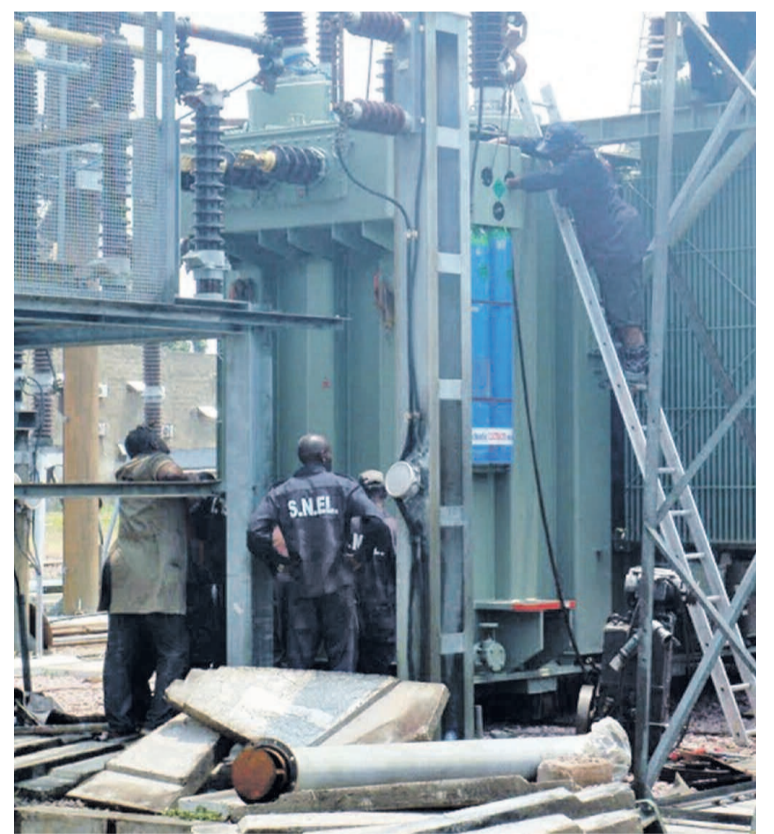
Snél

L'amélioration de la desserte en énergie électrique à l'ordre du jour

Selon l'administrateur directeur de la Société nationale d'électricité, Éric Mbala, qui s'exprimait dans le cadre d'un récent point de presse, 2014 est l'année de tous les espoirs, étant donné que la deuxième ligne Inga-Kinshasa va s'achever afin de désengorger la première ligne déjà saturée. Toujours au cours de cette année, la centrale Zongo II va être opérationnelle pour améliorer les services de la Snél au profit des abonnés. Le délestage ne sera peut être pas éradiqué, a-t-il précisé, mais sera sensiblement réduit.

La Snél, qui compte étendre sa visibilité dans toutes les communes de la ville-province de Kinshasa, procède d'ores et déjà à l'installation de nouvelles cabines de décharge afin d'atténuer le délestage et les coupures intempestives du courant dans plusieurs quartiers de Kinshasa.

Page 11



Un transformateur de la Snél

MUSIQUE

Koffi Olomide signe son retour à Brazzaville

Absent sur la scène de la capitale voisine, la ville jumelle de Kinshasa, depuis quatre ans, apprend-on, le patron de Quartier Latin est en passe d'y livrer deux concerts d'affilée, les 31 janvier et 1er février. Les prestations sont prévues successivement dans la salle mythique de l'Olympic Palace et au Palais des Congrès. Interdit de séjour sur l'autre rive depuis quelques années sur fond des relations tendues entre l'artiste et le maire de Brazzaville, l'on comprend aisément la grande effervescence qui anime Koffi aujourd'hui. Aussi entend-il faire de ce concert-retour un moment mémorable. Par ailleurs, la star congolaise s'emploie de plus en plus à crédibiliser son tout nouveau label « Koffi Central » qui produit le jeune Fabregas en concert live au Salon Congo du Grand Hôtel Kinshasa le 1er février à 22h30.

Page 13

ÉDITORIAL

Africanisation

Plus les jours passent, plus le débat s'amplifie sur une réforme éventuelle de la Constitution. Et plus, avec lui, enflent les spéculations concernant la volonté réelle ou supposée du chef de l'État, Denis Sassou-N'Gusso, de modifier le texte fondamental sur lequel reposent les institutions de notre jeune démocratie.

Disons, avant d'aller plus loin, que personne n'est, comme on dit, dans le secret des dieux et que, par conséquent, nul ne sait ce qu'il adviendra dans les mois à venir sur ce terrain très sensible, très sociologique, très politique aussi. Mais ajoutons tout aussitôt qu'il n'est pas inutile, dans le moment présent, de s'interroger sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter au texte fondamental adopté par référendum au tout début de ce siècle, dans la mesure où les sociétés africaines évoluent rapidement et où la société congolaise n'échappe pas à ce mouvement historique.

L'idée qui fait son chemin sur le continent, et pas seulement chez nous, est que cinquante ans après leur accession à l'indépendance, les Africains ont atteint le seuil à partir duquel ils peuvent et doivent adapter les textes fondamentaux qui régissent leur gouvernance aux réalités du continent ; autrement dit, prendre en compte mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent les modes de vie, les traditions, les usages hérités de leur très longue histoire.

Pour relayer une idée qui fait son chemin dans les milieux intellectuels, le temps est peut-être, voire sans doute, venu d'« africaniser » des institutions et des méthodes de gouvernement inspirées par les anciennes puissances coloniales au seuil des indépendances. Exactement comme le firent jadis les Américains lorsqu'ils décidèrent de se doter d'un mode de gouvernance adapté aux réalités de leur société et non plus calqué sur celui que prétendaient leur léguer les puissances dont ils avaient longtemps dépendu.

Il est trop tôt, sans doute, pour dire si une telle idée s'imposera chez nous comme ailleurs, mais il est certain que le débat qui s'engage sera l'un des plus importants, des plus animés de la décennie que nous vivons. Souhaitons seulement qu'il se déroule dans le calme et qu'il permette aux opinions les plus diverses de s'exprimer.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

Brazzaville tiendra son assemblée générale électorale avant la fin janvier

Le processus de restructuration des organes de base et intermédiaires du Parti congolais du travail (PCT), décidé par le sixième congrès extraordinaire de 2011, se poursuit. La fédération de Brazzaville tiendra probablement son assemblée générale électorale le 31 janvier.

Gabriel Oba Apounou, président sortant, a livré l'information le 11 janvier au Palais des congrès, à l'occasion de la septième session extraordinaire de la fédération. Cette annonce remet les pendules à l'heure car l'opinion s'interrogeait déjà sur la restructuration des fédérations de Brazzaville et de la Likouala. Des interrogations légitimes dans la mesure où les dix autres départements du Congo sont depuis longtemps pourvus de leurs nouvelles instances dirigeantes. Surtout qu'à Brazzaville les organes de base et intermédiaires ont déjà été restructurés.

La réunion du 11 janvier a été

consacrée à la restitution des conclusions des sessions ordinaires et extraordinaires du comité central. Le président sortant de la fédération du PCT de Brazzaville, Gabriel Oba Apounou, a précisé qu'elle s'avérait nécessaire au regard des spéculations alimentées par les sanctions prises par le comité central à l'égard des membres du parti ayant fait preuve d'indiscipline lors des élections législatives de 2012 et à d'autres occasions.

Maurice Malela Soba a donné lecture du communiqué final dans lequel est déterminée l'échelle des sanctions proportionnellement à la faute commise et conformément aux textes régissant le PCT.

Les textes du PCT prévoient-ils la suspension à durée indéterminée ?

Une question d'un participant à laquelle répondit le secrétaire permanent chargé de l'organisation et de la vie du PCT, Michel Ngakala : « Selon les textes, le comité central ne

peut prononcer l'exclusion d'un de ses membres. Ce pouvoir est reconnu au congrès. En attendant la tenue de celui-ci, le comité central prononce une suspension à durée indéterminée. La décision finale est du ressort du congrès. »

Des intervenants ont proposé d'étudier également les possibilités d'encourager les cadres et membres qui brillent par un comportement favorisant le fonctionnement harmonieux de l'organisation. Gabriel Oba Apounou a pris acte de toutes les propositions formulées par les militants et a promis de les transmettre à la direction politique du parti.

Le retard constaté dans les opérations du recensement administratif spécial à Brazzaville et à Pointe-Noire ont aussi interpellés les participants à cette session. Michel Ngakala, représentant de la majorité à la coordination nationale de cette opération, a signifié que cela était dû en grande partie à des problèmes techniques.

Roger Ngombé

PARTI DU PEUPLE CONGOLAIS

Dieudonné Roger Nzaba dément sa suspension

Dans notre parution n°1906 du mercredi 8 janvier 2014, nous avons publié un article dans lequel nous avons écrit, sur la base d'un communiqué de presse, que le président du Parti du peuple congolais (PPC), Dieudonné Roger Nzaba, était suspendu de toutes activités de son parti, par le bureau exécutif national.

Une information que l'intéressé a démentie. Dans un communiqué qu'il nous a fait parvenir il apporte la lumière sur la situation qui prévaut au sein de son parti. À propos de Paul Marie Mpouélé qui s'est autoproclamé président par intérim du PPC, en attendant la tenue du congrès extraordinaire, Dieudonné Roger Nzaba a expliqué que ce dernier avait déjà dé-



Dieudonné Roger Nzaba

missionné de ce parti depuis le 28 décembre 2013. Cette démission fait suite à sa suspension du parti, le 26 décembre 2013, pour des fautes graves.

Dieudonné Roger Nzaba rappelle aux militants, à travers ce communiqué de presse, que le bureau exécutif national qu'il dirige actuellement « ne peut être ni ébranlé ni déstabilisé par ces manœuvres politiciennes d'une autre époque. »

En d'autres termes, Dieudonné Roger Nzaba demeure l'unique et le seul président national légitime du PPC. Il a promis pour ce faire remettre de l'ordre dans les tout prochains jours.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kibibi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FÊTE DU 15 AOÛT À SIBITI

Les femmes de la Lékoumou rencontrent l'épouse du chef de l'État

Les questions liées aux préparatifs du 54e anniversaire de l'indépendance du Congo et à la célébration de la Journée internationale de la femme, ont été au cœur des échanges, le 10 janvier, entre les ressortissantes du département de la Lékoumou et Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la municipalisation accélérée.

Pendant une heure, l'épouse du chef de l'État s'est entretenue avec une trentaine de femmes de la Lékoumou qui se sont constituées en une association dénommée « Dynamique des femmes de la Lékoumou », à l'instar des femmes leaders du Pool en août 2012, et de la synergie des femmes des Plateaux en août 2013. Ces femmes ont expliqué la façon dont elles souhaitent s'organiser pour la réussite des deux événements en 2014.

Au cours de ce face-à-face, l'épouse du chef de l'État a reçu de ses interlocutrices le soutien nécessaire pour la réussite des



Les femmes de la Lékoumou reçoivent par Antoinette Sassou N'Guesso

deux fêtes, dans le cadre de la mission morale qui lui est assignée. « Chère marraine, l'intérêt que vous portez à l'émancipation et à l'intégration de la femme nous interpelle aussi. En effet, dans cette lourde tâche, vous avez besoin de certains outils de travail, dont les organisa-

tions féminines de chaque département qui se créent pour vous accompagner dans cette mission. Transmettez notre gratitude au chef de l'État d'avoir pensé au département de la Lékoumou », a déclaré l'administrateur maire de la communauté urbaine de Zanaga, porte-parole du

groupe, Hortense Bouanga.

Antoinette Sassou N'Guesso a, pour sa part, encouragé les femmes à accompagner la fête du 15 août et à montrer leur volonté de bien faire afin que la fête soit une réussite. Elle a, par ailleurs, exhorté toute la population à l'unité et à la solidarité. Tirant des

leçons des manifestations précédentes, Antoinette Sassou N'Guesso a insisté sur les questions liées à l'accueil, au logement et à l'alimentation. « Nous devons faire participer toutes les femmes, surtout les femmes rurales, pour leur donner une part de responsabilité. En ce qui concerne les fonds d'organisation, nous devons d'abord, à notre niveau, nous organiser au lieu de compter sur une quelconque aide », a-t-elle précisé. À propos de la tenue vestimentaire des femmes, notamment du tissu pagne arboré spécialement lors de la célébration de la Journée internationale de la femme, la première dame a proposé qu'un seul modèle soit désormais retenu afin de limiter les dépenses chaque année. Elle a promis de débattre de ce sujet dans les tout prochains jours avec le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Yvette Reine NzabaX

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Silvestre Ossiala s'entretient avec ses mandants

Pour souhaiter les vœux du Nouvel an à ses mandants, le député de la troisième circonscription électorale de Talangaï, dans le sixième arrondissement, a offert, le week-end dernier, un repas aux populations du quartier 66. La cérémonie s'est déroulée au n°4 de la rue Mouali à Mikalou.

« L'objectif principal de notre rencontre de ce jour est de témoigner à votre égard, au nom de notre député, la considération qu'il vous réserve. Car, s'il est à son troisième mandat, c'est grâce à vous. Ce qui traduit également votre amour à son endroit », a déclaré le suppléant du député, Patrick Ondongo. Cette rencontre fraternelle a permis aux membres du cabinet de l'élu, d'échanger avec l'ensemble des populations de la circonscription sur les grands axes du projet de société du président de la République. Plus précisément sur son volet « industrialisation et modernisation » qui constitue, selon le député, l'un des projets qui seront mis en œuvre en 2014 par le gouvernement.

En effet, selon le conseiller chargé aux questions de formation au cabinet du député, Rufin Ndinga, un programme de formation et d'information a été initié fin 2013 à l'endroit de leur électoral. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme du gouvernement de la République portant sur la modernisation et l'industrialisation du pays. Il s'appuie essentiellement sur deux concepts : le numérique et l'Internet. Tout en tenant compte de leurs effets relatifs au mode de vie au quotidien des populations, sans oublier son impact sur la modernisation du Congo. Ce vaste programme permettra selon eux, d'éduquer les Congolais sur l'articulation de ces deux piliers du projet de société du chef de l'État (le numérique et l'Internet) dans la stratégie du développement durable. « Il s'agit là, des activités économiques car, le développement est avant tout une question d'intérêt économique », a indiqué l'un des formateurs.

Eclairant l'ensemble des populations sur l'importance des deux notions, Rufin Ndinga a précisé qu'à travers la modernisation, le Congo s'arrimera à la société de l'information et du numérique par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Quant à l'industrialisation, le pays sera en mesure de promouvoir l'emploi auprès des citoyens congolais, grâce aux nouveaux métiers nés de la conjonction de l'informatique, des télécommunications, de l'information et des communications électroniques.

Par ailleurs, pour Rufin Ndinga, la réussite de ce projet nécessite un plan de formation, en vue de préparer les Congolais à aller vers cette nouvelle civilisation. Ce qui expliquerait le fait qu'un nouveau système éducatif ait été choisi dans le programme du gouvernement afin d'enclencher la stratégie de développement du Congo. D'autant plus que les années 2013 et 2014 ont été dédiées à l'éducation. « Nous proposons donc d'apporter les éclairages nécessaires aux populations sur la modernisation et l'industrialisation prévus dans le projet de société du chef de l'État. Ce qui va s'étaler sur plusieurs séances de travail », a conclu le conseiller chargé à la formation.

Rock Ngassakys

Sibiti démarre tôt ses travaux

La construction d'infrastructures permettra de moderniser la ville de Sibiti. Les travaux s'inscrivent dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou.

Samedi 11 janvier, une mission conjointe d'observation, composée du président du comité de suivi de la municipalisation accélérée de ce département, le ministre Thierry Mougalla, et du directeur du domaine présidentiel, Edgard N'Guesso, a noté avec satisfaction l'avance prise par différentes entreprises engagées dans les travaux de modernisation de la ville de Sibiti.

Accompagnés des autorités politiques et administratives du département, ils ont visité quatre sites essentiels en trois heures. Il s'agit notamment du chantier suffisamment avancé du palais présidentiel situé dans le quartier Matsibi. En passant par la base vie du domaine présidentiel et du site où sera érigé un chapiteau géant, la délégation s'est également arrêtée sur la place de la Concorde, dans le centre de Sibiti, où sera construit le boulevard qui recevra le défilé militaire et civil lors des festivités de l'indépendance en août prochain.

La visite du chantier de l'aéroport de Sibiti à Indo, dans le quartier 6, confirme par ailleurs l'avance prise par les entreprises. L'aéroport de Sibiti, a expliqué sur place Ludovic Bourdon, responsable technique de la société SGE-C Congo, accueillera de gros avions. « Il est prévu une voie d'atterrissage de 2.100 mètres, une bretelle d'accès, un tarmac qui pourra ac-

cueillir trois Boeing 737 en même temps, un pavillon présidentiel, une aérogare et une voie d'accès qui amènera directement au centre-ville », a-t-il précisé.

D'autres chantiers sont également en cours d'exécution. Bientôt, certains bâtiments du centre-ville laisseront la place à l'édification d'administrations modernes, à l'instar de l'hôtel de ville et du Conseil départemental.

« Les travaux semblent avoir commencé suffisamment à temps, pour que nous n'ayons pas à courir au dernier moment avec tout le stress lié à la précipitation. Donc, comme

avec une infrastructure de base », a complété le ministre Thierry Mougalla.

À l'instar du ministre, Edgar N'Guesso n'est pas resté sans commentaire. « En circulant ici, je vois que Sibiti a beaucoup d'avantages si nous comparons avec Djambala : la terre, l'eau, etc. Je vois que pour le palais présidentiel, la structure du bâtiment est presque finie. »

À Sibiti comme dans les précédentes municipalisations, il n'y aura pas d'éléphants blancs, a-t-il ajouté. « La municipalisation a commencé par un processus géné-



Le chantier de l'aéroport de Sibiti

vous le voyez, les différents sites ont bien avancé », s'est-il réjoui. « Nous espérons qu'effectivement non seulement les chantiers soient réalisés à temps pour la partie de la fête nationale, mais aussi et surtout que l'ensemble des chantiers pour Sibiti et l'ensemble des districts soient accomplis prochainement pour permettre aux populations de toucher du doigt la transformation physique de Sibiti, qui va devenir une véritable ville

ral. Or dans le premier processus, nous avons certaines sociétés qui ont montré leurs limites sur le terrain. Aujourd'hui, les sociétés sont très outillées. Celles qui gèrent les objectifs de la fête arrivent généralement au terme de leurs objectifs. Pour le reste des infrastructures, c'est un processus qui s'engage sur du long terme », a expliqué Edgar N'Guesso, au terme de cette mission.

Quentin Loubou



INVITATION À SOUMISSIONNER

N° HCR/BZV/JAL/001/14

POUR L'AUDIT DES SOUS PROJETS DE L'ANNEE 2013 DU HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES, MIS EN ŒUVRE PAR SES PARTENAIRES A BRAZZAVILLE, BETOU, IMPFONDO, LIRANGA/NDJOUNDOU ET LOUKOLELA.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour l'audit de ses sous projets mis en œuvre en République du Congo en 2013, par ses partenaires opérationnels et de mise en œuvre dans les localités suivantes :

- Brazzaville
- Bétou
- Impfondo
- Liranga / Ndjoundou
- Loukoléla.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le 20 janvier 2014 à 12 h 00.

Brazzaville, le 06 Janvier 2014



COURS BIBLIQUE GRATUIT PAR CORRESPONDANCE

À cause de votre intérêt dans le domaine spirituel, nous vous donnons une occasion pour augmenter gratuitement votre connaissance de la Bible. Par la poste ou par internet (www.cours-bibliques.net) vous pouvez faire selon votre rythme le cours biblique en français, « Ce que la Bible dit ». En récompense, nous vous remettons un certificat à la fin du cours d'onze leçons.

Écrivez-nous au :
Centre d'étude biblique

Case postale 561

1213 Petit-Lancy 1/Génève

SUISSE

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire

Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD. Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots. Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

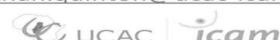
Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)

Jonathan QUINTON

Base Total E&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo

(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55
jonathan.quinton@ucac-icam.com



Communiqué de presse sur la crise Centrafricaine

L'honorable Jean Paul Matsima, ancien député, opérateur économique se réjouit du dénouement de la crise centrafricaine et surtout de la médiation des dirigeants de la CÉMAC, en particulier les présidents Idriss Deby Itno et Denis Sassou N'Guesso. « *Nous saluons le courage des dirigeants Centrafricains de la transition qui ont abandonné le pouvoir pour préserver et garantir l'intérêt général de leur pays de retrouver le chemin de la paix et de la démocratie.*

Cette attitude courageuse des chefs d'État de la CÉMAC est à féliciter et doit inspirer l'Union Africaine pour le règlement pacifique des différends dans chaque État. »

Fait à Brazzaville, le 11 janvier 2014

Jean Paul Matsima
Ancien député
Opérateur économique

À VENDRE

Double terrain à vendre à Massengo.
Prix intéressant.

Tél : 05 570 37 79

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « C'est un dossier sur lequel, ici, les milieux politiques préfèrent ne pas s'attarder. On n'évoque pas trop non plus les biens mal acquis par la France en Afrique. Ça s'appelle la Françafrique ou le néocolonialisme. »

Passi, chanteur et rappeur d'origine congolaise (Brazzaville), au sujet des Biens mal acquis, Afrique magazine, le 9 septembre 2013.

□ « La tâche d'un biographe est de réduire une vie à quelques pages, alors que celle de l'artiste authentique consiste à ouvrir l'esprit du lecteur. »

Hanif Kureishi, écrivain d'origine pakistanaise, entretien dans Le Nouvel observateur, le 12 janvier 2014.

□ « Les crèches sont un besoin important pour toutes les familles mais pour les enfants pauvres elles peuvent changer le cours d'une vie. »

Récemment rapport publié par la fondation Terra Nova, think tank, Libération du 13 janvier 2014.

□ « Wade a raté sa sortie, mais cela n'enlève en rien à son mérite. En tant que président, il a fait ce qu'il a pu. Mais, c'est à moi de continuer son travail. Demain, ce sera à mon successeur de continuer mon travail. »

Macky Sall, président du Sénégal, entretien avec Denise Epoté sur TV 5 monde, le 12 janvier 2014.

Villas à louer

Au Golf de Brazza Terrasses avec vue panoramique
Meublée et équipée
de 4 chambre + annexes
Contact direct propriétaire :
06 662 19 29

BONNE ANNÉE - 2014

POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO

LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

GESTION FORESTIÈRE

Plus de 6 milliards de taxes forestières recouvrées en 2013

À la suite du blocage des exportations de bois, il ressort qu'une somme de 6.662.408.735 FCFA de taxes forestières a été recouvrée à la fin novembre 2013, représentant environ 72,4% du budget annuel du ministère de l'Économie forestière et du Développement durable.

Le directeur de cabinet du chef de ce département, Michel Élenga, l'a affirmé le 11 janvier à Brazzaville, au cours de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux qui lui a servi de prétexte pour dresser le bilan du ministère. Ce gain est établi sur la base du nouvel index des taxes forestières, le Free On Truck (FOT), conformément à la loi n° 14-2000 du 30 décembre 2009, modifiant la loi 16-2000 du 20 novembre portant code forestier.

Ainsi, dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale, deux nouvelles brigades spéciales mobiles ont été mises en place : une à Pointe-Noire et une autre à Dolisie. Aussi, des dispositions sont entreprises pour implanter des brigades fluviales et mieux contrôler le bois en provenance du Nord-Congo et évacué par la Sangha, l'Oubangui et le fleuve Congo.

De nouveaux postes de contrôle ont été créés à l'aéroport et au Beach de Brazzaville. Selon Michel Élenga, cette disposition a permis d'étendre le contrôle de l'exportation aux produits forestiers non ligneux. « Dans le cadre du respect du quota des bois autorisés à l'exportation, une opération de blocage des volumes dépassant ledit quota a été menée, avec vigueur, au port de Pointe-Noire », a-t-il déclaré, ajoutant : « Les bois hors quota ont été ramenés dans les sites industriels des sociétés forestières concernées, pour être transformés localement. »

Toutes ces mesures relèvent de la valorisation des produits ligneux, l'une des missions assignées par la lettre de mission du 16 mars 2013 du président de la République ; qui s'inscrit aussi dans le cadre du

programme national de développement 2012-2016.

Par ailleurs, les mauvais résultats au sujet des eucalyptus traduisent les difficultés rencontrées par EFC, surtout avec les agressions de son massif forestier par des citoyens inciviques.

Une note positive cependant existe dans le domaine de la transformation des bois. Ici, quelques efforts ont été consentis, notamment dans l'achèvement du montage de l'unité de transformation des bois lourds à Ngombé, par la société IFO ; la construction des premiers prototypes des maisons en bois ; la mise en place de l'unité de sciage de Mapati et le lancement de la construction d'une autre unité de sciage par la société SIPAM.



Camions de débités (Pokola dec 2002)

Les premières licences Flegt reportées en 2015

S'agissant de la certification forestière, le Congo a décidé de mettre en place un système national de certification forestière à l'instar du Gabon et du Cameroun. Une décision prise à la suite de la suspension du certificat de bonne pratique forestière attribué à l'UFA Ngombé (IFO), par le conseil d'administration du Forest Stewardship Council (FSC).

Le travail de révision de la loi forestière sera complété par une expertise internationale qui a été mobilisée dans le cadre de la mise

tion est assujetti à la mobilisation d'un montant de 3 milliards FCFA pour le financement du logiciel de traçabilité.

En matière de gestion forestière, suite au non-respect des dispositions contractuelles par la Société congolaise de transformation de bois, l'administration forestière a prononcé le retour au domaine de l'unité forestière d'aménagement Mimbéli. En outre, la valorisation des ressources forestières a été soutenue par l'amélioration de la gouvernance forestière. L'élaboration de la politique forestière a été lancée et s'est poursuivie normalement.

Nancy France Loutoumba

IN MEMORIAM



À l'occasion du 5^e anniversaire du décès de leur maman, la regrettée Jeanne Nianga, le 14 janvier 2009, les enfants Obounga prient le Dieu Tout-Puissant d'éclairer à jamais son âme. Maman, tu resteras toujours gravée dans nos cœurs et nous ne t'oublierons pas. Que tous ceux qui l'ont connue aient en ce jour une pensée positive pour elle, et que son âme repose en paix.



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 07 - A Pointe-Noire : 222 14 12 00 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



hp
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tel: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC

* S.A.V. et Suivi en permanence

* GARAGE professionnel à MAFOUTA

* Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION



IN MEMORIUM

14 janvier 2013
- 14 janvier 2014

Voici un an que nous quittait Eugénie Thérèse Etokabeka, notre soeur.

En ce jour de triste anniversaire, que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pieuse pour elle.



NÉCROLOGIE

La famille Mountsamboté a le regret d'informer aux parents amis et connaissances le décès de leur regretté soeur nommée : Mountsamboté Nalouhouona Ines (Nalou) décès survenu le 12 janvier 2014 au centre hospitalier universitaire de Brazzaville au service pstyatrique. La veillée mortuaire se tient au n° 10 de la rue Dolisie aux Plateaux de 15 ans (derrière le bar maison blanche).

AFFAIRES SOCIALES

52 enfants victimes de la traite en 2013

Ce chiffre a été communiqué par le directeur général des Affaires sociales, Jean-Clotaire Tomby, le 10 janvier au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux entre la ministre de tutelle, Émilienne Raoul, et ses collaborateurs.

Cinquante-deux enfants victimes de la traite ont été enregistrés par les services des Affaires sociales l'année dernière. Selon Jean-Clotaire Tomby qui faisait le bilan des douze mois écoulés, 10 de ces enfants ont été rapatriés au Bénin, 15 remis dans leurs familles, 6 réinsérés localement en terme d'activités génératrices de revenu, et 21 intégrés dans les établissements scolaires. Toujours dans le cadre de l'insertion des enfants abandonnés, des enfants victimes de la traite et des enfants de la rue dans



Jean-Clotaire Tomby au premier rang pendant la cérémonie d'échange des vœux. crédit photo Adiac

un cadre familial, Jean-Clotaire Tomby a rappelé que 9.450 enfants vulnérables avaient été identifiés, au lieu des 200 prévus par l'indicateur.

Parmi ces enfants, a-t-il indiqué, en dehors des victimes de traite, il y a des orphelins, des enfants vulnérables et d'autres en situation de rue. « Au niveau de la prise en

charge, 843 de ces enfants ont été pris en charge dont 726 orphelins, 41 abandonnés, 55 de la rue. En ce qui concerne les enfants de la rue, 9 ont été réinsérés avec apprentissage professionnel et 22 ont été familialement réinsérés. Au niveau des enfants abandonnés, 8 ont été adoptés et 27 ont été placés dans les orphelinats de la place », a an-

noncé Jean-Clotaire Tomby. S'agissant de la prise en charge des personnes handicapées, il a souligné que 6.216 enfants handicapés, dont 72 enfants pieds bots, étaient opérés à Dolisie l'an dernier dans le cadre du projet mis en place en partenariat avec la Fondation « Sur un pied d'égalité ». Quelque 585 enfants handicapés sont actuellement scolarisés dans les différents établissements de réadaptation. Au niveau de la dotation en appareillage orthopédique des personnes handicapées, 742 personnes ont bénéficié des aides techniques à la mobilité, parmi lesquelles des cannes blanches, des cannes anglaises, des béquilles et des tricyles. Concernant la formation professionnelle, 169 jeunes handicapés sont en formation dans les sections suivantes : couture, menuiserie, mécanique-auto, coiffure,

pâtisserie, peinture ; 96 enfants sans mélanges ont, quant à eux, bénéficié de kits de protection. Au niveau des populations autochtones, 493 personnes ont reçu un appui en matériel aratoire dans la Likouala, les Plateaux et dans la Lékoumou.

L'autre axe fixé par le département des Affaires sociales dans le plan national d'action sociale 2013-2016 concernait le renforcement du cadre juridique et institutionnel, des capacités et des ressources du système d'action sociale. « Nous avons prévu d'appuyer les services sociaux spécialisés. Dans ce cadre, nous avons démarré une enquête, elle devrait être nationale, mais nous l'avons démarré à Pointe-Noire et dans le Kouilou où nous avons identifié 125 entreprises et sur les 175 enquêtées, seulement huit fournissent un service social », a-t-il rendu public.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Un nouveau bureau pour l'Association congolaise des donneurs de sang bénévoles

Blood Pascal Bidounga qui assurait l'intérim depuis la disparition de l'ancien président, Michel Mizère, en pleine mission à Dolisie dans le Niari en juillet 2011, a été élu à la tête d'un bureau exécutif de treize membres, le 11 janvier, au cours de l'assemblée générale nationale électorale organisée à Brazzaville.

Élu pour un mandat de trois ans, par simple acclamation, l'ancien vice-président de l'Association congolaise des donneurs de sang bénévoles (ACDSB), seul candidat à ce poste, Blood Pascal Bidounga a fixé ses objectifs. Il s'agit principalement de tout

maintenant devant nous, un monstre qui s'est érigé, la pénurie de don de sang. Partout où vous passez, il n'y a plus du sang, donc nous allons nous atteler à sensibiliser la population pour approvisionner le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) afin que les gens soient sauvés réellement par nous donneurs », a-t-il laissé entendre, reconnaissant que les donneurs étaient coupables par rapport aux décès dus à la pénurie de sang.

C'est ainsi qu'il a lancé un appel à la Nation, précisément à la presse, pour prendre le relais du travail de sensibilisation que les

phique, mais partagé entre l'association, le ministère de la Santé et de la Population, et le CNTS leur tutelle. « Puisque l'Organisation mondiale de la santé nous avait demandé de rehausser le taux de don de sang volontaire à 80%, comme jusqu'à présent, nous trainons encore entre 36 et 38%, donc nous n'avons pas encore atteint ce que nous voulons, nous souhaitons. Qu'à cela ne tienne, nous allons continuer de sensibiliser en partenariat avec les médias », a déclaré le nouveau promu, précisant qu'il faisait un travail national, un travail d'altruisme et humanitaire.

Association communautaire, l'ACDSB demande au ministère de l'Intérieur de leur accorder le statut d'association d'utilité publique afin de leur permettre d'émerger au budget de l'État. Se félicitant de l'apport du ministère de la Santé à travers sa direction générale et le CNTS, elle a prié la Société nationale de la Croix-Rouge congolaise de la reconsidérer et de la recevoir dans ses bras. Elle a regretté l'indifférence du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ainsi que de la part de la Société nationale de la Croix-Rouge congolaise qui étaient à l'origine de son existence.

Parfait Wilfried Douniama



Les membres du bureau exécutif et la CCV

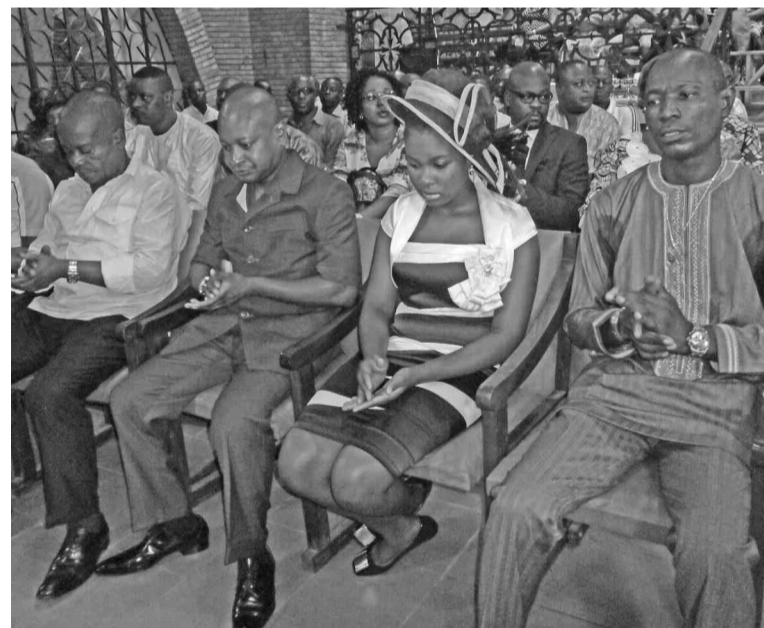
mettre en œuvre pour pallier le problème récurrent de manque de sang au niveau des trois postes de transfusion sanguine de Brazzaville, notamment à Talangaï, Makélékélé et au Centre hospitalier universitaire. « Nous avons

donneurs ont l'habitude de mener dans les églises, les établissements scolaires, dans les marchés. Interrogé sur le bilan de l'ACDSB depuis sa création, Blood Pascal Bidounga a indiqué qu'il n'était pas du tout catastro-

RELIGION

La communauté de Sainte-Anne-du-Congo intercède pour AC Léopards

La basilique Sainte-Anne de Poto-Poto, au cœur de Brazzaville, a abrité, le 11 janvier, une messe d'action de grâce dédiée au meilleur club de football actuel du Congo, l'AC Léopards, et son président Rémy Ayayos Ikounga.



Une messe d'action de grâce en l'honneur de l'AC Léopards

Devenu un classique depuis quelque temps, cet office religieux est une occasion pour le club et la paroisse de renouveler chacun ses engagements envers l'autre, au début de chaque année. Cette fois, il a été rehaussé de la présence de Monseigneur Bienvenu Manamika, l'évêque de Dolisie, la ville éponyme de l'AC Léopards. « En passant en revue toute la trame de l'année 2013, nous trouvons des raisons de dire merci au Seigneur », justifiait l'officiant du jour, le curé recteur de la basilique Sainte-Anne. Vincent De Paul Malonga évoquait entre autres les victoires de l'AC Léopards à l'échelle nationale et continentale.

Les Fauves de Dolisie ont notamment remporté le championnat national et la Coupe du Congo de football et réalisé un parcours élogieux pour leur première participation à la Ligue africaine des champions, en manquant de peu d'accéder aux demi-finales de la compétition des clubs la plus prestigieuse du continent. « Ces victoires ne sont pas seulement le résultat des efforts humains, mais un don de Dieu », a estimé l'abbé Malonga qui, bien au-delà du football, voit en ce club du département Niari un modèle d'unité, avec ces joueurs venus du divers-épars pour former une équipe, un bloc, « un corps harmonieux ». Le prêtre a aussi souligné « l'humilité du disciple » lue à travers le président du club. Depuis quatre ans, Rémy Ayayos Ikounga apporte un tant soit peu un appui matériel à cette paroisse, dont la légendaire chapelle, la basilique-Sainte-Anne-du-Congo, réhabilitée l'année dernière, est désormais sortie des affres qu'elle a endurées pendant des années.

Thierry Nougou

NATIONS UNIES

Le Congo présente son rapport sur les droits de l'enfant

Une délégation congolaise conduite par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, séjourne à Genève en Suisse où elle participe, du 13 au 31 janvier, aux travaux de la 65e session du Comité des droits de l'enfant des Nations unies.

Six pays, dont le Congo, vont présenter leurs rapports sur la mise en œuvre de la Convention

relative aux droits de l'enfant et ses deux protocoles facultatifs. Il s'agit pour chacun d'eux de fournir des renseignements édifiants sur leur position, du point de vue des instruments internationaux suscités, et de répondre aux questions que les dix-huit experts qui composent le comité ne manqueront pas de poser. Le Comité cherchera par ailleurs les voies et moyens de renforcer sa coopération avec les États et les

organismes compétents en vue de développer la promotion et la protection des droits de l'enfant.

La Convention relative aux droits de l'enfant entrée en vigueur en 1990, est l'instrument international ratifié par le plus grand nombre de pays. Elle compte 193 États parties ; seuls la Somalie et les États-Unis ne l'ont pas encore ratifiée. Les États s'engagent notamment, à travers ce texte, à prendre

toutes les mesures appropriées pour protéger l'enfant (tout être humain âgé de moins de 18 ans) contre toute forme de violence. Dans cet esprit, toutes les mesures administratives, législatives ou juridiques qui concernent les enfants doivent prendre l'intérêt supérieur de l'enfant comme « une considération primordiale ».

Deux protocoles facultatifs complètent désormais cette vision. L'un porte sur l'implication des

enfants dans les conflits armés et l'autre sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Un troisième est en préparation.

En dehors du Congo, cinq autres États vont soumettre leurs rapports au Comité lors de cette session : le Yémen, le Saint-Siège, le Portugal, la Fédération de Russie et l'Allemagne.

Thierry Nougou

Les Brèves du monde

Centrafrique : des centaines de soldats de l'armée régulière rejoignent le commandement

Des centaines de soldats de l'armée régulière centrafricaine, qui avaient rejoint les milices anti-balaka opposées à l'ancien président Djotodia ou fui de peur d'être tués, ont regagné lundi leur commandement à Bangui. Arborant une tenue civile pour la grande majorité d'entre eux, ils se faisaient enregistrer à l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam), où l'état-major a installé un bureau, après l'appel lancé dimanche aux soldats par le chef d'état-major, le général Ferdinand Bomboyeye, de rejoindre leurs casernes « d'ici lundi ».

« Ils sont venus très nombreux et ça continue d'arriver. Ils ont répondu à l'appel du général. C'est un soulagement, c'est un très bon signe », a déclaré le colonel Désiré Bakossa, de l'état-major, qui supervise les opérations d'enregistrement à l'Enam.

Israël : dernier hommage à Ariel Sharon

Lundi 13 janvier, Israël a rendu un dernier hommage à celui qui fut à la fois chef de guerre et leader politique. Les funérailles nationales d'Ariel Sharon, décédé samedi 11 janvier, se sont déroulées en matinée à Jérusalem avant l'inhumation dans l'après-midi dans sa propriété familiale. C'est dans la ville sainte de Jérusalem que s'est déroulé l'essentiel des cérémonies. Les invités se sont rassemblés sur l'esplanade ensoleillée, devant la Knesset, le Parlement israélien, et ont pris place autour du cercueil recouvert du drapeau national. La cérémonie s'est déroulée en plusieurs étapes avec, pour commencer, le kaddisch, la prière des morts, des chants. La famille et des officiels, notamment le président Shimon Peres, le Premier ministre Benyamin Netanyahu ont pris la parole, ainsi que Joe Biden, le vice-président américain, qui a fait le déplacement.

Cameroun : Jean-Claude Roger Mbédé, figure de la lutte pour les droits des homosexuels, est mort

Au Cameroun, Jean-Claude Roger Mbédé, symbole de la lutte des homosexuels pour leurs droits, est décédé ce week-end, a-t-on appris le 12 janvier. Condamné à trois ans de prison pour homosexualité, un délit au Cameroun, il avait pu bénéficier d'une remise en liberté provisoire, mais devait retourner en prison. Avec sa mort, les défenseurs des droits des homosexuels n'auront pas le grand procès qu'ils attendaient pour faire évoluer la situation.

« Nous attendions le vrai premier procès de l'homosexualité comme droit fondamental qui devait constituer la dernière étape du combat que nous menions, avec beaucoup d'espoir, pour la décriminalisation de l'homosexualité. Avec sa disparition, ce procès n'aura pas lieu », a déclaré sur Radio France internationale Maître Alice Nkom, avocate de Jean-Claude Roger Mbédé.

Mali : des tensions entre le ministre de la Justice et des magistrats anticorruption

Grincement de dents dans le monde de la justice au Mali. Le président malien a placé l'an 2014 sous le signe de la lutte contre la corruption et la délinquance financière. Mais sur certains dossiers, le ministre de la Justice et les magistrats n'ont pas la même méthodologie. L'affaire commence lorsque le ministre malien de la Justice, Mohamed Ali Bathily, demande au Parquet de voir s'il n'y a plus matière à poursuites contre le maire central de Bamako dans une affaire de foncier. Un procureur anticorruption, pour qui la Cour suprême du Mali a déjà vidé le dossier, lui répond par la négative, et en profite pour présenter sa démission. Agacé, Mohamed Ali Bathily convoque la presse, tacle le procureur anticorruption démissionnaire et remonte les bretelles du procureur général, membre de la hiérarchie du Parquet. Selon le ministre de la Justice, ce procureur général, pourtant connu pour sa rigueur, a manqué d'initiative dans le dossier. L'affaire fait polémique.

Tiras Andang

VATICAN

Le pape crée deux nouveaux cardinaux africains

Le pape François fait basculer le point de l'Église vers les pays pauvres avec une majorité de nouveaux cardinaux provenant du sud de la planète.

Le Souverain pontife a annoncé, dimanche, la nomination de 19 nouveaux cardinaux. Parmi eux, seize sont des cardinaux dits électeurs ; c'est-à-dire qu'en cas de conclave pour l'élection d'un nouveau pape, ils seraient autorisés à prendre part au vote contrairement à ceux qui, ayant plus de 80 ans, en sont canoniquement écartés. Mais, surtout, le pape argentin introduit un équilibre des forces en présence au sein du collège des cardinaux, la majorité étant désormais représentée par les cardinaux des pays du sud du monde.

Ainsi, quatre nouveaux cardinaux originaires d'Amérique latine, font leur entrée dans ce collège (Argentine, Brésil, Chili et Nicaragua). À eux s'ajoute aussi le nouveau cardinal de Haïti – le premier

de ce pays -, Mgr Chibly Langlois, évêque de Les Cayes. Les pays caribéens font généralement bloc avec l'Amérique latine dans les grands événements de l'Église catholique. Sur les 19 nouveaux cardinaux provenant de 12 pays, dix au total sont originaires d'Amérique latine et des Caraïbes. Le successeur du pape à l'archevêché de Buenos Aires, en Argentine, devient lui aussi cardinal.

Mais la journée des nouveaux cardinaux compte aussi deux Africains : Mgr Philippe Ouédraogo, archevêque de Ouagadougou (Burkina Faso) et Mgr Jean-Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Outre à rétablir le nombre de cardinaux africains à un niveau élevé, une quinzaine, ces nouvelles nominations viennent également confirmer les deux sièges de Ouagadougou et d'Abidjan comme étant des sièges cardinalices. Dans la tradition catholique en effet, un cardinal est nommé là où un prédéces-

seur était déjà cardinal.

Mais depuis le départ en retraite des cardinaux Paul Zougrana (décédé en juin 2000) et Bernard Agré, la question se posait de savoir si leurs successeurs à Ouagadougou et à Abidjan seraient eux aussi des cardinaux. Cette tradition est bien établie pour Kinshasa ; elle attend de se confirmer pour Port-Louis (Ile Maurice), Douala (Cameroun) et même Brazzaville. Les cardinaux de ces sièges, morts ou en retraite, n'ont pas été suivis de prélats du même rang.

C'est un fait aussi que l'Afrique renforce son poids dans l'Église catholique avec le pape François. Aujourd'hui, deux haut-prélats africains travaillent avec lui au Vatican : Turkson (Ghana) et Sarah (Guinée). Sans parler du cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kinshasa, membre de la commission des huit sages dont le pape s'est entouré pour engager les réformes qu'il veut lancer.

Lucien Mpama

EMPLOI

500 jeunes échangent au Sénégal

Le 4^e Sommet panafricain des jeunes leaders des Nations unies pour les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) s'est ouvert le 13 janvier à Dakar sur le thème du chômage des jeunes dans l'agenda post-2015 des Nations unies.

Au cours de cette réunion placée sous la présidence du Premier ministre sénégalais, Aminata Touré, les participants discuteront de la mise en œuvre des programmes visant à améliorer le taux de chômage qui sévit en Afrique et dans le monde. Pendant trois jours, la jeunesse échangera aussi sur les stratégies à entreprendre pour se faire une place dans l'économie mondiale et surtout la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Le sommet est organisé par le

Réseau des jeunes leaders d'Afrique et de la diaspora, des Amériques et d'Europe (Rojalnu), en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et l'Onusida. Il est placé sous le haut patronage des chefs d'État sénégalais Macky Sall et malien Ibrahim Boubacar Keïta. Plusieurs autres personnalités, telles que Ellen Johnson Sirleaf du Liberia, ainsi que les premières dames de plusieurs pays africains, sont attendues.

Pour le président du Réseau panafricain des jeunes leaders Section Sénégal, Pape Moussa Sow, l'objectif est de trouver des consensus, afin que les jeunes soient intégrés activement dans le processus de développement. « Des consultations ont été faites dans tous les départements du Sénégal. Nous avons

été voir les jeunes pour discuter des objectifs que nous voulons atteindre et dans tous les secteurs de développement notamment la santé, l'environnement et surtout l'agriculture. Car notre souhait est de représenter dignement le Sénégal lors de ce sommet. Nous sommes prêts en tant que jeunes pour faire un très bon sommet », a-t-il déclaré. Le manque d'emploi, surtout chez les jeunes, est un phénomène mondial. Partout à travers le monde, des jeunes diplômés sont réduits au chômage pendant plusieurs années, faute de structures capables de les insérer dans le monde professionnel. Près de 73 millions de jeunes sont au chômage dans le monde. En Afrique le taux de chômage chez les jeunes est deux fois plus que chez les adultes.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

La Misca poursuit ses efforts de stabilisation

Après la démission du président par intérim, Michel Djotodia, qui s'est exilé au Bénin, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), sous conduite africaine, poursuit ses efforts tendant à la mise en œuvre effective de son mandat tel que fixé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), indique un communiqué de l'UA publié le 13 janvier.

Selon l'organisation panafricaine, depuis que cette mission de paix a pris la relève de la Mission de consolidation de la paix de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en République centrafricaine (Mico-pax), elle s'est distinguée par nombre de mesures visant à « renforcer sa présence et l'efficacité de son action sur le terrain ». Ce qui a permis la mise en œuvre

d'une stratégie de sectorisation de la ville de Bangui, en collaboration avec les forces françaises de l'opération Sangaris, pour contribuer à la protection effective de la population centrafricaine.

Dans l'effort engagé par la Misca pour garantir la paix et la sécurité en Centrafrique, la mission avait, à la veille du sommet de la Cécac tenu à N'Djamena du 9 au 10 janvier, renforcé son dispositif mis en place tant dans la capitale Bangui que dans les départements du pays. « La Misca se félicite de ce que la situation sécuritaire n'a pas connu la dégradation que certains redoutaient. Il convient, toutefois, de noter que quelques incidents sont intervenus en certaines parties de Bangui, y compris des actes de pillage et de vandalisme, occasionnant des pertes en vies humaines », note le communiqué.

« Depuis samedi, Bangui a retrouvé un calme relatif », poursuit l'UA, ajoutant que les forces africaine et française qui conduisent des patrouilles régulières pour rassurer la population ont « réussi à contenir la situation ». Fort de cet acquis, la Misca espère qu'avec l'appui de l'opération Sangaris et en collaboration avec les nouvelles autorités centrafricaines de la transition, elle « poursuivra les efforts engagés en vue de la restauration durable de la paix et de la sécurité, de manière à permettre aux populations de retrouver une vie normale et aux institutions de transition de reprendre leur fonctionnement ».

Dans le cadre des efforts visant à consolider cette évolution encourageante, le Conseil national de sécurité de l'UA s'est réuni le même jour, à Bangui. Cette réu-

nion avait pour objectif d'arrêter les mesures relatives à la cessation des hostilités et au désarmement des groupes armés, en prélude aux opérations de démobilisation et de réinsertion. À cette occasion, les représentants des ex-Seleka et des anti-Balaka se sont engagés à coopérer pleinement en vue du désarmement de l'ensemble de leurs éléments. Ont pris part à cette rencontre, des représentants des Forces armées centrafricaines (FACA), des responsables de l'ex-Seleka, des anti-Balaka, la délégation de la commission de l'UA, celle de la Cécac, ainsi qu'un représentant de l'ambassade de France en qualité d'observateur. Sur le plan humanitaire et selon le HCR, des blessés continuent d'affluer à l'hôpital communautaire puisque 57 blessés ont été admis à l'hôpital durant ces dernières

quarante-huit heures. « Bien que la situation soit relativement plus calme à Bangui, la tension perdure dans la ville », observe Georgios Georgantas, chef de la délégation du CICR en RCA, ajoutant que des pillages et quelques affrontements entre groupes armés ont eu lieu samedi.

Le coordonnateur médical du CICR, Bonaventure Bazirutwabo a, pour sa part, déclaré que le principal défi de la Croix-Rouge était de faire face à cet afflux de blessés dans un hôpital où une grande partie du personnel est actuellement absente. Une équipe chirurgicale du CICR composée de quatre personnes y travaille depuis le 4 janvier. « Sur le plan médical, c'est la première fois que nous intervenons avec une équipe chirurgicale à Bangui », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula

Début des consultations pour l'élection du nouveau président de transition

Suite à la démission de Michel Djotodia, président du Conseil national de transition (CNT), Alexandre-Ferdinand Nguendet a été appelé à assurer l'intérim pour une durée de quinze jours au maximum, en attendant l'élection du nouveau président.

Si tôt rentré à Bangui, après le sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cécac) qui s'est tenu à N'djamena (Tchad), Alexandre-Ferdinand Nguendet a demandé aux déplacés installés à l'aéroport de Bangui de rentrer chez eux, leur garantissant la sécurité. Il a indiqué que son objectif était « qu'avant une semaine, il n'y ait pas un coup de feu, pas de pillage, pas d'exaction, pas de viol » à Bangui. Il a ajouté que les anti-balaka, les Séléka et les forces de sécurité seraient impliqués « dans le processus de désarmement ».

Rien que ce week-end, plus de vingt cadavres ont été ramassés et plus de quatre-vingt-dix blessés ont été admis à l'hôpital de Bangui. Les pillages ont continué, entraînant une intervention énergique d'un détachement congolais de la force africaine (Misca), conclue par des arrestations. Les saisies d'armes à feu et de grenades se sont poursuivies ainsi que les patrouilles à l'intérieur des quartiers par des soldats africains et français.

Des consultations ont démarré hier avec la classe politique et la société civile en vue de l'élection du successeur de Michel Djotodia, qui s'est réfugié au Bénin après sa démission, le 10 janvier.

La Misca se félicite que la situation sécuritaire n'ait pas connu la dégradation que certains redoutaient, tout en notant quelques incidents intervenus dans certaines parties de Bangui « y compris des actes de pillage et de vandalisme, qui ont occasionné des pertes en vies humaines ».

Noël Ndong

LITTÉRATURE

Ghislaine Nelly Huguette Sathoud publie « Hymne à la tolérance »

Paru aux Éditions Mélonic, ce roman met en exergue la différence et l'injustice subies par Isati, une fille qui s'est retrouvée hors du foyer parental.

Aînée d'une fratrie de cinq enfants, Isati vit dans des conditions précaires car son père instituteur a un salaire mensuel qui ne répond pas aux attentes quotidiennes. De son côté, la maman d'Isati est vendeuse de produits alimentaires au marché.

Malgré leurs efforts pour assurer le loyer, les parents d'Isati subissent continuellement les humiliations de leur logeur. Ils doivent barricader la porte d'entrée de leur maison sujette aux inondations pendant la saison des pluies, et où l'électricité et l'eau posent problème, autant d'actes et de difficultés auxquels la famille d'Isati fait face.

Une situation qui conforte Isati dans ses études, dont la seule ambition est de relever le défi et d'épargner aux siens les hu-

miliations quotidiennes. Douabi, une cousine qui vit à Kiessé, propose d'emmener Isati afin de lui permettre de poursuivre ses études et de s'occuper de ses enfants. La maman d'Isati, étonnée de cette offre, s'y oppose car

Douabi est réputée égoïste. Elle soupçonne autre chose derrière cette main tendue. Après des heures de discussions, un compromis est trouvé avec cet engagement de Douabi : « Je ne lui permettrai pas de négliger ses études. » Malheureusement, c'est le contraire qui se produit. À Kiessé, Isati est maltraitée, brimée et considérée comme une bête de somme. Un destin cruel que la jeune fille décide d'affronter...

À travers ce roman, l'auteure s'interroge comment vivre en harmonie dans un monde où diversité, différence et injustice s'embrassent et se haïssent.

Née au Congo Brazzaville, Ghislaine Nelly Huguette Sathoud a déjà publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels : Rendez aux Africaines leur dignité ; L'art de la maternité chez les Lumbu du Congo ; Le combat des femmes au Congo Brazzaville ; et Itiana, l'ombre de Banda.

Rosalie Bindika



TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Imprimantes **hp**



HP LaserJet P1102
Imprimante Noir-Blanc (Print)
Prix : **99.000** TTC



HP LaserJet CP1525n color
Imprimante Color (Print)
Prix : **279.000** TTC



HP Deskjet P1050
Imprimante Color (Scan - Print - Copy)
Prix : **59.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer dell toshiba Microsoft APC INVO iPad SONY FUJITSU lenovo

CENTRE NATIONAL DE FORMATION DE FOOTBALL

Paolo Berrettini prend officiellement ses fonctions de sélectionneur

Le successeur d'Eddie Hudanski a officiellement pris ses fonctions d'entraîneur sélectionneur du CNFF ce 13 janvier. Avant d'entamer son travail, le technicien italien a étalé son programme au cours d'un échange avec le ministre des Sports et de l'Éducation physique.

Paolo Berrettini entend élargir son champ de travail dans tous les départements du pays afin de rendre plus compétitives les équipes du Centre national de formation de football (CNFF).

Son pari étant de qualifier les sélections nationales des U-17 et des U-20 à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, avant de viser le titre dans les deux compétitions. Paolo Berrettini a été en effet recruté pour accompagner la relance du football des jeunes au Congo, à travers trois missions, parmi lesquelles : détecter et arrêter la liste des joueurs susceptibles d'intégrer le CNFF ; assurer l'encadrement et la formation des jeunes joueurs



Léon Alfred Opimbat échange avec Paolo Berrettini (Photo DR)

des catégories cadettes et juniors. L'ancien sélectionneur des équipes des jeunes en Italie, qui s'est dit très content d'entamer sa mission au Congo, s'appuiera sur le professionnalisme et le sérieux au travail pour parvenir à de bons résultats. Il s'est engagé à commencer sa mission de détecter les joueurs susceptibles d'intégrer le CNFF, dès ce 13 janvier.

« J'entame le travail de la présélection tout de suite. Car je ne peux pas m'arrêter simplement sur l'existant. Je ferai le tour dans les départements que le Congo compte car je suis sûr que c'est un vivier de bons joueurs. Je vais également m'appuyer sur le travail qui a été fait par le staff technique pour arrêter les joueurs qui vont faire partie de la nouvelle aventure », a sou-

ligné le successeur d'Eddie Hudanski qui a signé le 29 novembre son contrat de trois ans avec le ministère des Sports. Cet Italien de 65 ans a promis de mettre son expérience au service de sa mission. Né le 30 mars 1948 à Narni (Terni) dans la région d'Ombrie, Paolo Berrettini est un entraîneur professionnel de première catégorie Pro-UEFA. Il a débuté sa car-

rière en 1978. En 2011, Berrettini fut directeur technique de l'école de football « ADS Grandoni Alessandro » à Terni. Cette école fait partie du Réseau des écoles de football affiliées à Milan AC. En 2010-2011, il a été observateur de la « Be Soccer » au Ghana et au Nigeria. En 2009-2010, il était entraîneur-sélectionneur des équipes jeunes du club ASC de Camberene (Sénégal). En 2008-2009, il a été entraîneur adjoint de Salernitana football Série A après son passage d'une année comme adjoint de Gênes football série A. En 2005-2006, il a été entraîneur sélectionneur national des U-18 et U19 professionnel séries A et B juste après son passage comme entraîneur adjoint de Messina football série A. Il a été respectivement médaillé d'or du tournoi de Slovaquie coupe U-19, médaillé d'or universitaire, finaliste au championnat d'Europe des U-19 en Angleterre et médaillé d'argent au Tournoi international des U-17 au Méridien cup.

James Golden Eloué

BASKET-BALL

Mateve Makaya reconduit à la tête de la ligue de Brazzaville

Le président sortant a été réélu, à 100%, lors de l'assemblée générale électorale de la structure, tenue le 12 janvier dans la ville capitale. Mateve Makaya a quatre ans supplémentaires à la tête de la gestion des affaires du basket-ball au niveau de la ligue départementale de Brazzaville.

Son plan d'actions prévoit des activités visant à parachever le processus du développement de la discipline avant d'amorcer d'autres initiatives dans le même sens.

Il sera donc question pour le président réélu, entre autres, de doter la ligue départementale d'un siège. Sur le plan de la formation technique, un accent particulier sera mis sur le basket-ball féminin. Une politique doit être définie pour intéresser davantage de femmes à la pratique de la discipline. Ce qui permettra de donner naissance à plusieurs clubs, de version féminine, au sein de la ligue de Brazzaville. Des stages au profit des encadreurs techniques et des athlètes sont également prévus. Les compétitions seront régulièrement organisées en faveur de ces derniers afin de rehausser leur niveau et les rendre de plus en plus compétitifs. « La ligue fera de son mieux pour mettre à la disposition des équipes tout ce qui est nécessaire à leur épanouissement », a déclaré Mateve Makaya.

Pour la réalisation de ces projets, le président de la ligue comptera sur le concours de près de onze membres du bureau qui, à son image, ont tous été élus ou réélus à 100%. La première vice-présidence du bureau est assurée par Claude Koulengana. Pour l'heure, ce dernier est secondé par Bruno Isaac Bambi, troisième vice-président, puisque le poste de deuxième vice-président est à pourvoir. À ce sujet, tout sera déterminé lors du conseil départemental inaugural, tout comme le commissariat aux comptes. Ke-

vin Gaëtan Monka assume les fonctions de quatrième vice-président. Le secrétariat général est animé par Euloge Olingou, secondé par Gauthier Christmas Banakissa. Le trésorier général n'est autre que Richard Armand Okoua. Irène Osombi est son adjointe. Alors que Yvon Dihoulou, Marthe Lembe et Noellie Koumba sont membres. À en croire le président de la ligue, un certain nombre de textes seront pris pour fixer les modalités du fonctionnement de ce bureau. En rappel, cette assemblée générale électorale s'est tenue en l'absence du directeur départemental des Sports et de l'Éduca-



Mateve Makaya prononce son discours de circonstance. Crédit photo Adiac

tion physique qui, d'ailleurs, n'a pas été représenté. Idem pour la Fédération congolaise de basket-ball. Il n'y avait donc aucune supervision de la part de ces deux instances. L'assemblée, étant souveraine, a décidé de la tenue des travaux. Sur les neuf clubs de la ligue de Brazzaville, sept étaient présentes. C'est avec la bénédiction de ces votants que le nouveau bureau amorce donc ce mandat plein de défis à relever en vue de redorer le blason du basket-ball.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Tongo FC veut jouer les premiers rôles la saison prochaine

L'équipe s'est fixée pour objectif de se faire une place dans le carré d'as du championnat national afin d'obtenir son ticket pour la compétition africaine.

Les ambitions de Tongo FC ont été dévoilées lors de l'assemblée générale de l'équipe tenue récemment à Brazzaville. La saison prochaine, le club se présentera au championnat d'élite 1 en victime résignée. Son objectif est de faire de bons résultats pour figurer parmi les représentants congolais aux compétitions africaines à venir. À en croire le président du club, Jean Didier Elongo, les recrutements ont été faits pour atteindre ces objectifs. « Sans ambition, on ne peut pas aller loin. C'est pourquoi, tenant compte de nos lacunes, sur plusieurs compartiments la saison passée, nous avons effectué un recrutement pour combler les défaillances », a-t-il déclaré.

La saison passée, rappelons-le, Tongo FC a livré 34 matchs. Il en a remporté douze en dehors de ses sept matchs nuls. L'équipe a été battue quinze fois. Les attaquants ont inscrit 30 buts alors que les défenseurs en ont encaissé 37. Le président du club a reconnu que ces performances n'étaient pas celles attendues et que l'équipe pouvait faire mieux. « L'attaque n'a pas marqué assez de buts. (...) Nous allons relever la pente pour que le football congolais rayonne davantage », a-t-il avancé, profitant de l'occasion

pour saluer l'action de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) qui a pu relever le défi de l'organisation du championnat national direct. Jean Didier Elongo a toutefois exhorté la Fécofoot à travailler d'arrache-pied la saison prochaine pour que le championnat 2013-2014 soit une réussite.

Lors de cette assemblée générale, les ins-



Les participants à l'assemblée générale

tances dirigeantes de Tongo FC ont été renouvelées. Jean Didier Elongo est maintenu à la présidence du club. Il sera accompagné d'une équipe d'environ 21 membres, constituée entre autres, d'une commission chargée des affaires juridiques et du comité directeur de Pointe-Noire. En dehors, bien sûr, des postes habituels allant de la première vice-présidence jusqu'aux membres en passant par le secrétariat et la trésorerie. Cette équipe accompagnera les joueurs et le staff technique pour relever les défis de la saison prochaine.

R.N.M.

UDPS

Le parti renoue avec les actions de rue

Les activités ont été perturbées, le 13 janvier, dans la ville de Mbuji-Mayi à l'appel de la journée ville morte lancé par l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

Depuis l'arrestation, le 2 janvier, du secrétaire fédéral de l'UDPS, Bruno Kabangu Kabatshi, au sortir d'un débat organisé par une radio locale sur les événements du 30 décembre, et son transfert à Kinshasa, la ville de Mbuji-Mayi a perdu toute sa quiétude.

Des manifestations de rue en guise de protestation à cette arrestation ne se comptent plus au chef-lieu de la province du Kasai Oriental en proie à une instabilité récurrente. Les forces de l'ordre sont constamment aux prises avec des jeunes hystériques de ce parti qui tiennent à faire entendre leur voix. C'est dans ce contexte qu'il faut situer les échauffourées ayant caractérisé l'interdiction de la marche initiée par l'UDPS le 9 janvier.



Étienne Tshisekedi wa Mulumba

Les éléments de l'armée et de la police se sont interposés pour empêcher la tenue de cette manifestation publique organisée

en réaction à l'arrestation de Bruno Kabangu. Des sources sur place font état de plusieurs arrestations mais aussi d'interpellation des militants de ce parti. Comme si cela ne suffisait pas, l'UDPS est de nouveau revenue à la charge, cette fois-ci, en initiant le 13 janvier l'opération « ville morte » sur toute l'étendue de la ville de Mbuji-Mayi. À en croire des témoins, le mot d'ordre a été suivi par une grande partie de la population acquise à la cause d'Étienne Tshisekedi. Les grands marchés de Mbuji-Mayi, en l'occurrence, Simis dans la commune de la Muya et Bakwadianga à Dibindi, n'ont pas ouvert. Les activités ont tourné au ralenti toute la journée. Des agents et fonctionnaires de l'État, les élèves, les chauffeurs et autres débrouillards ont été obligés de rebrousser chemin. La majorité des travailleurs n'a pas vaqué comme il faut à ses occupations. Les taxis

et mototaxis se sont faits plutôt rares. Dans maints endroits, des pneus en flammes, mais aussi des barricades étaient visibles notamment à Bakwadianga. La ville morte n'a hélas pas touché le centre de la ville de Mbuji-Mayi où les activités se sont déroulées normalement. Les banques commerciales, les messageries financières et les entreprises de télécommunications ont ouvert. Le contraste était frappant dans cette partie de la ville, le reste étant mis sous la coupe réglée de la « ville morte ». Certains jeunes gens ont été interpellés, d'autres arrêtés sous le coup. L'on fait même état de quelques coups de feu entendus à divers endroits. *Pour l'UDPS qui a promis de « réagir énergiquement sur l'ensemble du territoire national », d'autres moyens de pression seront utilisés jusqu'à obtenir gain de cause.*

Alain Diasso

SNÉL

Des travaux pour améliorer la desserte en énergie électrique

La société commerciale compte étendre sa visibilité dans toutes les communes de la ville-province de Kinshasa au cours de cette année nouvelle afin de soulager tant soit peu les populations ayant du mal à être desservies en courant électrique.

L'annonce a été faite par l'administrateur directeur de la Snél (Société nationale d'électricité), Éric Mbala, au cours de d'un point de presse animé à cet effet, au poste de Funa dans la commune de Limete. Selon lui, 2014 est l'année de tous les espoirs, étant donné que la deuxième ligne Inga-Kinshasa va s'achever afin de désengorger la première ligne qui est déjà saturée. Aussi, a-t-il dit, 2014 est la veille de 2015 où la centrale Zongo 2 va être opérationnelle pour améliorer les services de la Snél au profit des abonnés, tout en les appelant à honorer leurs factures. Le délestage ne sera peut-être pas éradiqué, précise-t-il, mais il sera sensiblement réduit. Palper du doigt les réalités de terrain.

Le point de presse a été précédé par une ronde effectuée par la délégation de hauts responsables de la Snél pour inspecter quelques sites de la capitale où cette entreprise a ouvert des chantiers et réalisé des travaux de modernisation du réseau électrique. En compagnie des professionnels des médias, cette délégation est descendue d'abord sur la place des Évolués dans la commune de la Gombe où la Snél a conçu et exécuté, sur financement du gouvernement, le projet d'éclairage public sur ce site devenu par la suite un lieu touristique. Au camp Luka dans la commune de Ngaliema, vingt-huit nouvelles cabines de décharge sur les trente-cinq ont été implantées ces quatre dernières semaines pour résoudre le problème de manque d'électricité que vit la population de ce coin depuis 45 ans. Le directeur régional du district de la Snél Kin-Ouest a indiqué que ces cabines vont soulager les cabines à charge afin d'atténuer le délestage et les coupures intempestives du courant. Avec une puissance de 630 KVA, la cabine de la paroisse Saint-Justin alimentera environ six cents ménages.

Badiadingi alimenté grâce à Zongo

Les hauts responsables de la Snél se sont rendus au poste de Badiadingi par lequel arrive le courant en provenance de Zongo pour y voir d'importants travaux effectués après l'avarie de deux machines vieilles de plus de trente ans, lesquelles ont été remplacées par des transformateurs neufs qui permettront d'alimenter l'UPN, les quartiers Badiadingi, Matadi-Mayo, Matadi-Kibala, Selembao, Kintambo et une partie de la Gombe. L'amélioration de la desserte en énergie électrique est aussi une réalité au quartier Badiadingi dans la commune de Selembao où les habitants ont été dépannés grâce à l'implantation de trois cabines (champ de tirs, Bel air I et II), alors qu'ils étaient totalement dépendant du camp militaire. Le quartier Kimwenza n'est pas oublié par les travaux d'Hercule de la Snél qui s'est résolue à construire un nouveau poste à Kimwenza pour récupérer toutes les pertes occasionnées par le transport du courant dans les lignes haute-tension Inga-Kinshasa. Financées par le projet PMDE à hauteur de 3.800.000 dollars américains, ces nouvelles installations permettent à la Snél de récupérer au moins trente mégawatts, lesquels peuvent alimenter des abonnés industriels qui ont besoin de beaucoup d'énergie électrique. En outre, six cabines de décharge sont en train d'être installées dans la commune de Ngaba et cinq dans le quartier Mombele dans la commune de Limete. Ces travaux sont couplés par l'implantation de nouveaux poteaux en acier en remplacement des anciens poteaux en bois. Dans la commune de Kimbanseke, le responsable technique a annoncé que sur vingt-huit cabines, vingt-deux y sont déjà implantées. Une fois que le nouveau poste sera achevé, cinquante mille familles seront desservies en courant électrique. Les communes de la N'sele et une partie de Masina et Kingasani le seront également. Cependant, ajoute-t-il, le quartier Mpsa aura dix-huit cabines, seize à Kisenso et dix sept à Malueka dans la commune de Ngaliema.

Gypsie Oïssa Tambwe

DGM

L'opposant Vital Kamerhe serait interdit de sortir du pays

Tout en dénonçant un acte de provocation, son parti déplore la violation de l'article 30 de la Constitution qui garantit la libre circulation des Congolais sur le territoire national. Le gouvernement déclare, pour sa part, ignorer l'existence d'une telle mesure.

Une rocambolesque histoire « d'interdiction de sortie du territoire national » dont serait

visant à « empêcher la tournée que Vital Kamerhe était en train de préparer sur l'étendue du territoire national ».

Dans la lettre adressée à Martin Kobler, l'UNC a adjoint le fac-similé d'un document portant l'entête de la Direction générale de migration (DGM) daté du 6 janvier dans lequel la mesure susdite était clairement explicitée. À la

majorité, on évoque « une sorte de syndrome de victimisation » souvent utilisé par certains acteurs de l'opposition pour se remettre politiquement en selle en cherchant à se faire parler d'eux. En réaction à cette affaire qui a défrayé la chronique tout le week-end dernier, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, précise qu'il n'y a jamais eu de lettre interdisant à Vital Kamerhe de circuler librement dans le pays. Ses convictions, a-t-il déclaré, se basent sur les renseignements fournis par les services de la DGM et du ministère de l'Intérieur. Et pour confondre tous ceux qui prêteraient foi à ce qu'il qualifie de



Vital Kamerhe

victime le président de l'Union pour la Nation congolaise (UNC) est à la base actuellement d'une controverse entre l'opposition et la majorité. Depuis quelques jours, ce parti de l'opposition a dénoncé cette mesure de restriction de liberté de mouvement prise contre son leader Vital Kamerhe. Il en a fait grand bruit au point de saisir le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Martin Kobler, prié d'intervenir urgemment auprès du président Joseph Kabila afin d'obtenir la levée de cette mesure. Les partis politiques de l'opposition du Nord-Kivu proches de l'UNC ont vu dans cette action une démarche dilatoire

« mauvaise farce », il a indiqué que l'intéressé « n'a même pas tenté de quitter le pays pour qu'on puisse parler d'une tentative avortée par cette interdiction ». Et le porte-parole du gouvernement d'ajouter : « *Tout cela est un coup monté pour que les médias parlent de quelqu'un que peut-être l'opinion commençait à oublier* ». De toute évidence, il a tenu à rassurer que des enquêtes seront menées pour identifier ceux qui sont derrière ce gros mensonge venu gratuitement envenimer le climat politique à un moment où des efforts sont consentis pour rétablir la paix sociale.

A.D.

RDC

Quelques grandes options de politiques sectorielles en 2014

Le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a levé le voile sur certaines questions transversales liées à son programme économique pour l'exercice en cours, notamment les interventions prévues dans les secteurs de l'agriculture, du climat des affaires, de la réforme des finances publiques et de la politique salariale.

Dans le domaine agricole, l'élan enclenché depuis 2012 ne devrait pas connaître de ralentissement en 2014. En effet, le gouvernement a retenu un certain nombre d'actions, notamment la poursuite du financement des campagnes agricoles, la relance du Domaine agro-industriel de la Nsele et le développement progressif des parcs agro-industriels dans les différentes provinces. Concrètement, dans le cadre campagne agricole, les appuis à apporter représentent environ 21 milliards de FC. Cet argent servira notamment au recrutement des moniteurs agricoles pour accompagner les activités du secteur et soutenir les interventions dans les provinces. Ces interventions validées par toutes les provinces concernent la relance de la production végétale et animale, ainsi que l'accès à l'eau potable dans les milieux ruraux.

L'année 2013 restera gravée dans l'histoire du DAIPN, car elle marque la date de sa renaissance, à en croire Matata Ponyo. Le DAIPN est une structure incontournable pour aider le pays

à s'approvisionner en produits de grande consommation, notamment la volaille. Cette reprise est le fruit d'un contrat de partenariat public-privé négocié pour une durée de cinq ans avec un privé. Outre la gestion et l'exploitation du DAIPN, ce privé doit aussi veiller à l'ingénierie, la construction pour la valorisation et la réhabilitation du DAIPN. Quant aux parcs agroindustriels, ceux-ci répondent d'abord à la volonté du gouvernement de développer en RDC des systèmes de production agricole modernes. L'idée est d'arriver à stimuler une croissance dans le secteur agricole, et cette évolution se fera à travers trois axes principaux : le développement des fermes commerciales, l'appui aux petits fermiers et le développement des coopératives agricoles à haute intensité de technologies et de main d'œuvre.

Pour sa part, le climat des affaires demeure un secteur important pour la RDC. Déjà, le gouvernement a affirmé avoir réalisé des efforts conséquents sur quatre indicateurs fondamentaux, notamment la création d'entreprise, l'octroi du crédit à l'économie, le commerce transfrontalier et le paiement des taxes, impôts et redevances. Preuve d'un climat plus attractif, l'on a enregistré en 2013 la création de 1 642 entreprises, sociétés et établissements. Sur le volet de la réforme des finances publiques, le gouvernement

a pris l'engagement d'élaborer les différentes circulaires de mise en application de la Loi des finances publiques pour l'exercice 2014. Le plan stratégique de réforme des financements publics connaîtra une accélération au cours de cet exercice. Les objectifs sont d'améliorer les modalités d'exécution des dépenses budgétaires et de renforcer le système comptable et de trésorerie. Les textes de loi de réforme sont, pour la plupart, disponibles. Pour assurer la pleine application de ces nouveaux instruments, il devient impérieux de créer au sein de chaque ministère des dépenses de direction administratives et financières, et de renforcer les directions des études et de planification.

Enfin, en rapport au dernier volet sur le paiement des salaires, Matata Ponyo a confirmé une évolution sensible de l'enveloppe de la paie au fil des années, plus précisément entre 2007 et 2013. Les effectifs budgétisés sont passés de 998 000 à 1 200 000. Pour l'heure, la priorité est accordée au secteur de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel. L'autre défi à relever est l'amélioration des barèmes dans d'autres secteurs. En 2014, le traitement de base et la mécanisation de 16 000 enseignants au niveau de la base seront améliorés, a conclu le Premier ministre.

Laurent Essolomwa

COULAGE DE DENIERS PUBLICS

L'Asadho plaide contre l'impunité

Dans un document adressé au chef de l'État et aux autres institutions de la République, l'ONG a dénoncé des actes qui privent le gouvernement des moyens de sa politique.

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a dénoncé, la semaine dernière, les détournements des deniers publics par des responsables des structures de l'État. C'était dans une correspondance adressée au chef de l'État dont copies ont été réservées aux autres institutions de la République.

Dans sa motivation, cette ONG dit vouloir faire part de ses préoccupations « au sujet des actes que certains Congolais posent sans qu'ils ne soient inquiétés ni par les autorités judiciaires ni politiques du pays ».

Selon l'Asadho, en effet, malgré les efforts visibles, certains Congolais compromettent le travail du gouvernement en détournant les fonds publics ou en posant impunément des actes contraires aux programmes et politiques nationaux. « L'inaction des autorités judiciaires et/ou politiques à leur égard ne peut que nous faire croire que ces Congolais bénéficient de la protection des hautes autorités de notre pays », a noté l'ONG.

Dans le nombre des cas relevés par l'Asadho, il y a la Générale des carrières et des mines (Gécamines) et la Direction générale des douanes et accises (DGDA)/Katanga. L'Asadho a accusé la Gécamines de mener des actions contre la transparence des Industries extractives. Selon cette ONG,

alors que le gouvernement et les parties prenantes engagés dans ce processus multiplient les efforts pour répondre aux mesures correctives exigées du pays par le Conseil d'administration international de l'Itie pour la levée de sa suspension, il revient que la Gécamines, propriété de l'État congolais, a créé une filiale en propriété exclusive basée à l'Île Maurice qu'elle charge de gérer toutes ses participations dans les joint-ventures qu'elle a créés avec ses multiples partenaires.

De ses analyses, l'Asadho dégage de la création de cette filiale dans un pays opaque que les revenus générés par ces participations de la Gécamines ne seront pas déclarés à l'Itie, car perçus et générés dans un pays tiers. « L'Île Maurice étant un paradis fiscal, la conséquence est que les fonds générés par ces partenariats seront gérés par cette filiale dans une opacité totale. Ce qui montre la volonté de cette société de faire échapper une partie de ses revenus au contrôle des citoyens que nous sommes », a soutenu l'ONG.

Pillage des recettes

L'Asadho accuse, par ailleurs, la DGDA/Katanga, de détourner une somme d'argent correspondant à la moitié du montant global du budget national. L'ONG a fait référence au rapport rendu public par le Parquet général de la République, en novembre 2013, en relation avec ces dossiers, pour soutenir ses accusations. Selon l'Asadho sur deux cent soixante

dix-neuf dossiers contentieux soumis à la mission envoyée sur le terrain, au Katanga, cette dernière n'a examiné que vingt-cinq, faute de temps. Alors qu'elle a noté, par ailleurs, que ces dossiers qui ont fait l'objet de discussions entre la mission, les fonctionnaires de la DGDA/Katanga et les personnes physiques ou morales mises en cause ont permis de dégager la somme de sept cent quarante et un million vingt cinq mille quinze cents dollars américains, que les redevables ont accepté de payer au trésor public. Cette association fait constater que de 2008 à 2013, certains agents de la DGDA/Katanga, en complicité avec certains opérateurs économiques, ont fait échapper au trésor public près de trois milliards sept et cinq million cent et cinq mille septante cinq cents dollars américains.

Relevant l'ampleur de cette situation, l'Asadho a noté que les conclusions de la décision d'étendre ce genre d'enquêtes à toutes les agences financières de l'État et sur l'ensemble du pays vont être accablantes pour beaucoup de fonctionnaires et les opérateurs économiques installés en RDC. « Il apparaît clairement qu'avec un peu de rigueur, l'État peut disposer des moyens nécessaires pouvant lui permettre de se dispenser de l'assistance financière internationale ou d'y recourir que dans les moindres proportions », a souligné l'ONG, qui appelle également à revisiter la situation créée par la Gécamines.

Lucien Dianzenza

GRANDS LACS

Mary Robinson en séjour de travail en RDC

Le programme de son séjour prévoit des rencontres avec les autorités du pays ainsi qu'avec les principaux responsables de la Monusco.

Depuis le 11 janvier dans la soirée, la

cielle de trois jours de ce haut cadre onusien est, d'après des sources, d'évaluer le plan d'action des chefs d'État de la région sur l'application de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.



Mary Robinson

République démocratique du Congo (RDC) accueille un hôte de marque en la personne de l'envoyée spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les Grands lacs, Mary Robinson. Cette dernière, qui n'est pas à sa première visite en RDC (la toute dernière remonte en novembre 2013), entend prendre langue avec les différentes autorités du pays mais aussi avec les principaux responsables de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco).

L'objectif de cette énième visite offi-

« Nous allons mettre l'accent sur l'importance de l'accord-cadre au niveau national et au niveau régional », a-t-elle confié à sa descente d'avion convaincue de la portée salutaire de ce document dans la recherche de la stabilisation des Grands lacs africains.

Elle s'est notamment réjouie du travail réalisé en amont par le comité technique lequel a débouché sur un plan d'action destiné aux chefs d'État au niveau régional sur l'Accord-cadre.

Elle espère en discuter le contenu avec les chefs d'État intéressés dont Joseph Kabila de la RDC au cours du sommet de la Cigril prévues entre les 14 et 15 janvier. Et les échanges qui résultera de ses entretiens avec le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères, mais aussi avec les responsables de la Commission nationale électorale indépendante seront intégrés dans le rapport qu'elle va adresser, à son retour, au Conseil de sécurité à New York.

Alain Diasso

INSS

Une campagne de paiement des prestations sociales fin 2013

Au premier jour de l'opération, plus de cinq mille prestataires de six communes, notamment Lemba, Matete, Kisenso, Ngaba, Limete et Mont-Ngafula, ont été payés.

Le coup d'envoi de la campagne de paiement de prestation sociale du quatrième trimestre 2013 a été donné, le 10 janvier, dans la commune de Lemba, par le ministre de l'Emploi, travail et prévoyance sociale, Modeste Bahati Lukuebo. C'était en présence du président du conseil d'administration de l'Institut national de sécurité sociale (INSS), M. Sekimonyo wa Magango et de Mme le directeur général ad intérim de cette entreprise commerciale de l'État, Agnès Mwad Naweji Katang.

« L'amélioration des conditions sociales des pensionnés, c'est notre devoir quotidien. Si nous tenons à la bancarisation de paiement des prestations sociales, c'est pour une meilleure gestion des ressources », a déclaré le ministre Bahati Lukuebo, au cours de la cérémonie de lancement de cette campagne, tout en signifiant aux prestataires la détermination du gouvernement et de l'INSS d'améliorer leurs conditions

sociales. À cette occasion, le n°1 de l'INSS n'a pas manqué, dans son allocution, de rappeler la mission et l'objectif de l'INSS au profit du bien-être social des pensionnés, tout en soulignant que le paiement des prestations sociales est pour sa société commerciale une obligation légale. Mme Mwad Naweji Katang a également convaincu l'assistance sur le bien-fondé de la bancarisation des prestations sociales qui, comme l'a-t-elle souligné, va améliorer les conditions de prise en charge sociales des pensionnés. À cette occasion, elle a déploré quelques erreurs constatées lors des précédents paiements des prestations sociales, tout en rassurant que des réunions d'évaluation se tiennent souvent avec les banques concernées pour corriger ces erreurs. « Le paiement des pensionnés est tributaire au versement de cotisation pendant la période d'activité », a-t-elle déclaré, tout en fixant les esprits des uns et des autres sur les différents modes de paiement que l'INSS propose aux prestataires ainsi que sa politique de proximité.

Gypsie Oïssa Tambwe

CHAN

Les journalistes sportifs associés à la lutte contre le paludisme

Le programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) entend capitaliser la période du Championnat africain des Nations (Chan), qui a commencé depuis le 11 janvier, pour sensibiliser davantage la population sur la lutte contre le paludisme ou la malaria.

Avec l'appui du projet Communication for change (C-Change), ce programme a organisé une séance de briefing des journalistes sportifs dont la contribution est nécessaire pour bien faire passer le message durant cette période qui suscite un engouement de la population vers les médias. Selon le chargé de communication du PNLP, Michel Itabu, l'objectif de cette journée vise à interpeller les journalistes sportifs sur le rôle qu'ils ont à jouer durant la période du Chan, les imprégner de la situation du paludisme en RDC et dans le monde et leur livrer les différents messages qu'ils peuvent diffuser pour aider la population à lutter efficacement contre la malaria.

Au cours de cette journée, les journalistes sportifs ont été suffisamment informés sur la situation de la maladie et les stratégies de lutte contre le paludisme. Ils ont, par ailleurs, été appelés à poursuivre la sensibilisation de la communauté sur l'usage de la moustiquaire imprégnée d'insecticide pour se protéger contre le paludisme.

« Les médias, c'est la voie autorisée pour continuer la campagne de distribution de moustiquaire imprégnée d'insecticide qui vient de s'achever. C'est maintenant le temps de sensibiliser pour dire à la population qu'il n'est plus question que les gens meurent du paludisme parce qu'il existe des outils importants de lutte, dont la moustiquaire imprégnée d'insecticide qui fait partie des pratiques qui sauvent contre le paludisme », explique le chargé de communication du PNLP.

Durant cette période de Chan, poursuit-il, les journalistes pourront appeler les parents à dormir et à faire dormir chaque nuit tous les membres de leurs familles sous la moustiquaire pour les protéger contre les piqûres des moustiques qui transmettent la malaria.

En cas de fièvre d'un membre de famille, dit-il aux journalistes, il est conseillé d'amener rapidement le malade au centre de santé le plus proche pour une bonne prise en charge médicale. Si le diagnostic s'avère positif, il est recommandé au malade de prendre toute la dose de médicaments prescrite par le médecin, même si l'on se sent déjà bien. Aux femmes enceintes, il est conseillé de leur demander d'aller, dès les premiers mouvements de l'enfant dans le ventre, dans un centre de santé pour recevoir un traitement préventif.

Aline Nzuzi

MUSIQUE

Koffi Olomide signe son retour à Brazzaville

Absent sur la scène de la capitale voisine, la ville jumelle de Kinshasa, depuis quatre ans, apprend-on, le patron de Quartier Latin est en passe d'y livrer deux concerts d'affilée, les 31 janvier et 1er février.

Ce n'est plus qu'une question de semaine et c'est à coups de spots et autres messages publicitaires que le Grand Mopao en personne annonce la tenue du double événement auquel il se prépare. Sa prochaine traversée en compagnie de son orchestre devrait réjouir les mélomanes brazzavillois mais il est d'abord un sujet d'allégresse pour la star. En effet, quoiqu'il se soit rendu aux obsèques d'Édith Bongo en son temps, il était interdit de séjour à Brazzaville depuis quelques années déjà. L'on comprend ainsi mieux la grande effervescence qui anime Koffi. Aussi entend-il faire de ce concert-retour un moment mémorable.

Les relations tendues entre l'artiste et le maire de Brazzaville, qui seraient au cœur de l'interdiction, tiennent désormais au passé. Car, aux dires de Koffi, ce serait Hugues Nguélonzé en personne qui préside à l'organisation de cet agenda musical. Aussi son retour se fera-t-il sous la bénédiction de ce dernier. Deux concerts à la suite, c'est bien là une manière singulière de marquer le moment. Et, les cadres choisis suffisent pour signaler la portée accordée à ces concerts-événements.



Koffi Olomide

Les prestations sont prévues successivement dans la salle mythique de l'Olympic Palace et au Palais des Congrès.

Par ailleurs, la star congolaise s'emploie de plus en plus à crédibiliser son tout nouveau label Koffi Central. C'est dire qu'après le coup d'essai qu'a constitué l'album de sa protégée Cindy le Cœur, il entend poursuivre dans la nouvelle voie avec la réalisation et production de son 20^e et dernier album 13e Apôtre. En effet, en

studio pour cette prochaine œuvre en cours de réalisation, Mopao Mokonzi s'investit désormais dans la production des jeunes artistes et des spectacles également. À titre d'exemple, il s'apprête à relever le tout prochain concert inscrit dans son agenda. Le label Koffi Central, comme on sait le lire sur certaines banderoles, « présente Fabregas en concert live au Salon Congo du Grand Hôtel Kinshasa » le 1er février à 22h30.

Nioni Masela

FOOTBALL-TRANSFERTS

Matumona rentre à Mons, Bakambu intéresse Standard de Liège

Après une saison au Primeiro de Agosto en Angola, Matumona Zola revient à Mons actuellement dernier au championnat de Belgique. Et le Standard de Liège suit Cédric Bakambu de Sochaux en L1 Français afin de suppléer à un possible départ de Michy Batshuayi.

Le meneur de jeu international congolais Matumona Zola, alias Rumm, est retourné à Raec Mons en Belgique après une saison passée au Primeiro de Agosto en Angola. « Je suis très heureux de revenir à Mons et le fait que le club soit en situation difficile ne change rien pour moi. J'arrive avec des ambitions qui sont identiques à celles partagées par le reste du groupe, l'entraîneur et la direction. Je vais tout donner pour le club. Physiquement, je me sens bien. Depuis la fin du championnat mi-novembre, j'ai travaillé dur pour garder la forme. Ma femme et mes enfants sont contents que je rentre en Belgique. À Mons, je vais retrouver des joueurs que je connais et des supporters avec qui j'ai partagé beaucoup », a déclaré Matumona Zola à son retour dans ce club où il a évolué entre 2009 et 2013. Et il devrait s'entraîner avec les Montois mardi



Matumona Zola Rumm

lors de la reprise des entraînements au stade Tondreau.

Il retrouve donc Raec Mons dans une période difficile car l'équipe est actuellement lanterne rouge de la Jupiler Pro League (D1 Belge) avec 13 points en 21 matchs, à 4 longueurs de Wassland-Beveren qui est 15^e au classement. Son retour pourra être bonifiant pour le club en cette seconde partie de la saison après la trêve hivernale. Le joueur qui se dit bien physiquement est visiblement au point dans son mental à côté de sa famille (sa femme et ses enfants) qui étaient restés en Belgique alors qu'il était en

Angola. L'on se rappelle que son départ de la Belgique pour l'Angola avait été émouvant du côté montois où l'on tenait à le garder. Et même l'ancien sélectionneur des Léopards de la RDC, Claude Le Roy, n'avait pas apprécié que ce créateur de jeu quitte la Jupiler Pro League pour la Girabola (D1 angolais) qui, pour lui, était moins relevé. Mais l'ancien milieu de l'AS V.Club, de Lupopo et du FC Brussels a tenu à cette expérience angolaise, avant de regagner le club montois. Bakambu...

Le mercato d'hiver n'est pas encore



Cédric Bakambu

22 ans pourrait suppléer un éventuel départ de l'international belge Michy Batshuayi convoité par Everton d'Angleterre prêt à casquer huit millions d'euros pour l'enrôler, et ensuite le mettre en location à Anderlecht en

Belgique. Notons que Cédric Bakambu a disputé plus de quatre-vingt-dix matchs avec Sochaux et marqué vingt et un buts. Sochaux pourrait le laisser partir pour trois millions d'euros. Bakambu - déjà convoqué par la sélection de la RDC mais n'a pas ré-

pondu - est aussi suivi par Newcastle en Angleterre qui dispose d'une légion française importante. Standard de Liège devra donc faire vite s'il tient à ce joueur.

Martin Enyimo

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

Les membres informés sur les conclusions des travaux du comité central

La restitution des travaux de la 1^{re} session extraordinaire et de la 3^e session ordinaire du comité central qui se sont déroulées à Brazzaville du 22 au 28 décembre 2013, a eu lieu le dimanche 12 janvier au siège du parti situé dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, en présence de Victor Foudi, président de la fédération du PCT Pointe-Noire, des membres et des militants du parti de la ville océane.

Victor Foudi s'est exprimé pour la circonstance. « Dans le discours d'ouverture du camarade Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT, ce dernier a situé cette troisième session du parti comme un moment de bilan et de propositions, tout en rappelant l'ensemble des réalisations substantielles du parti au cours de l'année 2013, comme la concertation nationale de Dolisie, le dé-

nouement des grèves des enseignants, le meeting du PCT sur la sauvegarde de l'unité nationale, la création de la force montante congolaise et de l'organisation des femmes du Congo, le lancement des travaux de construction du siège du PCT à Brazzaville et autres », a indiqué le président de la fédération du PCT Pointe-Noire.

Ces retrouvailles ont été l'occasion d'annoncer aux membres de la fédération du PCT Pointe-Noire, le programme d'activités du parti exercice 2014, basé notamment sur : les élections locales ; la collaboration avec des partis alliés et la société civile ; le suivi et l'encadrement des structures intermédiaires de base ainsi que les organes affiliés ; la formation des cadres du parti à tous les échelons ; l'autonomisation progressive du finance-

ment du parti ; la création des conditions optimales en vue d'une meilleure visibilité du PCT ; l'adoption du projet du budget de son bureau politique ; le complément des membres du bureau politique et de ceux de la commission nationale de contrôle et d'évaluation.

La 1^{re} session extraordinaire du comité central du parti a également permis de rendre une fois de plus publics, les noms, la nature et les différentes sanctions infligées à certains membres du PCT à travers l'ensemble des départements du pays. Reprenant ainsi les propos du secrétaire général du PCT, Victor Foudi a déclaré : « Le PCT n'est pas un ensemble hétéroclite d'individus et d'ambitions où chacun fait ce qu'il désire ou ambitionne. Le parti exige l'esprit d'équipe, critère décisif d'efficacité et de réussite politique. Ceux qui choisissent de violer la discipline du parti s'exposent à des sanctions proportionnelles aux actes posés. »

Soulignons que cette séance de restitution des travaux obéit à la directive n°002 du 9 janvier 2014 portant restitution des travaux des sessions du comité central, afin de vulgariser les conclusions des travaux de la 3^e session ordinaire et de la 1^{re} session extraordinaire du comité central du PCT qui se sont tenues à Brazzaville.

Séverin Ibara



Les membres et militants du PCT Pointe-Noire lors des retrouvailles de restitution des travaux. (Adiac)

VIE DES PARTIS

Le Cercle d'Action Politique (Capo) installe ses instances dirigeantes

Créée l'année dernière, la génération Capo de Dolisie vient de mettre en place une équipe chargée de conduire les destinées de cette association au niveau de la troisième ville du pays. L'activité a eu lieu le samedi 11 janvier en présence d'Alexis Ndinga, président national de cette structure.



Le présidium de la génération Capo (© Adiac)

Dix membres composent sa direction avec à la tête : Jean Bazale Moussoungou. Les arrondissements 1 et 2 sont respectivement dirigés par Abib Mabouka et Ange Jacques Yéké. Aujourd'hui, la population de Dolisie attend de cette association « l'insertion des jeunes ». Le credo de la génération Capo est « d'aider les uns et les autres à se réinsérer dans la société à travers des formations ».

Ces formations sont axées dans les domaines de la couture, de la coiffure, du froid, de la conduite et de bien d'autres encore. Pour Alexis Ndinga, « qui dit insertion des jeunes dit travail », c'est pour-

quoi, à travers l'expérience déjà acquise au niveau de la ville de Pointe-Noire, la génération Capo Dolisie ne dérogera pas à sa mission qui consiste à l'insertion des jeunes. Rappelons que la génération Capo de Dolisie existe depuis juillet 2013.

La génération Capo prône le social et l'humanitaire. À Pointe-Noire par exemple, cette association a lancé l'insertion des jeunes à travers multiples formations. En effet, 1.500 jeunes devront être formés en 5 ans ; actuellement, quelque 189 jeunes ont déjà profité d'une formation.

Prosper Mabonzo

Congo Terminal boucle l'année en beauté

Pour marquer les festivités de fin d'année, la société Congo terminal a organisé une fête qui a réuni les responsables et agents de la structure le 21 décembre dans un hôtel de la place. L'occasion a permis à Michel Antonelli, directeur général de Congo Terminal, société en charge de la modernisation et de l'extension du port autonome de Pointe-Noire, de faire un bref bilan des activités de la société et de remercier le personnel pour les progrès enregistrés ainsi que les performances réalisées au cours de l'année 2013.

Filiale du groupe Bolloré Africa Logistics, Congo terminal est concessionnaire du terminal à conteneurs du Port Autonome de Pointe-Noire. La société s'est fixée comme objectif de faire de Pointe-Noire un port de transbordements en eau profonde, une porte d'entrée de la sous-région d'Afrique Centrale. Dans ce cadre, elle a engagé depuis 2009 des travaux considérables dont les résultats s'avèrent déjà satisfaisantes. « La modernisation du port va assez vite parce qu'entre 2009 et 2013, les terre-pleins ont été considérablement agrandis, le matériel moderne est en train d'arriver, des portiques supplémentaires sont en commande et arriveront au courant

de l'année prochaine. C'est une évolution qui ne s'arrête pas, elle va se faire d'une façon permanente pour de nombreuses années à venir », a souligné Michel Antonelli.

Des avancées significatives sont déjà enregistrées au Port Autonome de Pointe-Noire qui a été doté, entre autres, de deux portiques et dont les quais ont été allongés. Par ailleurs, Congo terminal a enregistré un accroissement de sa productivité : « Nous avons manipulé environ 575.000 Teus alors que l'année dernière nous avons fait 500.000. C'est déjà une grosse progression », a confié Michel Antonelli convaincu que la société atteindra les 600.000 Teus l'année prochaine. Congo Terminal a aussi vu ses effectifs augmentés avec le recrutement de plus de 100 salariés supplémentaires : « On peut investir, mais la machine ne peut pas travailler seule, il faut des gens qui la manipule. Nous avons mis en place un plan de recrutement en fonction de l'évolution de l'activité. Il y a des postes qui se créent et des besoins qui se font sentir », a indiqué Dinana Bel Lauretta, responsable des ressources humaines de la société.

Congo terminal a aussi innové en créant en son sein un département de la formation. Dans ce cadre plusieurs agents ont bénéficié



de formation. Il s'agit notamment des chauffeurs et conducteurs de poids lourds qui ont suivi une formation en HSE (Hygiène sécurité environnement), des portiqueurs, ainsi que ceux de la facturation. D'autres formations sont aussi prévues l'année prochaine tel que l'a indiqué Huguette Massamba Kolela, responsable du département de la formation : « Nous avons voulu donner une place importante à la formation pour avoir un personnel compétent et compétitif. 2013 a été l'année de lancement des formations qui ont débuté en mai dernier. En 2014 nous allons mettre en place un plan de formation plus vaste ».

Congo terminal a aussi réalisé de bonnes performances qui laisse son directeur général très optimiste : « L'année prochaine sera encore une année d'évolution puisque les quais seront achevés et les portiques tourneront à plein régime. On s'attend à beaucoup plus de volume parce que les compagnies maritimes qui viennent ici sont attirées par nos performances et souhaitent venir de plus en plus. On s'attend aussi à plus d'embauches puisque le recrutement va se faire de paire avec le développement de la structure. Non seulement Congo terminal développe son activité mais aussi les emplois. Si tout va bien 2014 sera une année de croissance intense. »

Les armateurs qui escalent à P/N étant parmi les plus gros du monde Congo terminal prévoit pour l'année 2014, le développement en termes de lignes maritimes, l'agrandissement du terminal à conteneurs en vue de recevoir plus de gros navires et attirer plus de transbordements.

Profitant de l'occasion, Michel Antonelli a remercié tous ceux qui ont contribué à faire de cette année un succès. « Tout ce développement, toutes ces performances ne se feraient pas sans les travailleurs. Les machines et le matériel sont là, mais sur chaque machine il y a un homme, sur chaque engin aussi, les performances sont développées parce que le personnel est motivé et entraîné. C'est un travail commun. »

Avant que la fête animée par l'artiste Caprice Dicon et son orchestre n'atteigne son apogée, Monsieur Mikala Etienne agent au département de la facturation admis à la retraite a été présenté puis honoré par la direction générale de la société.

Le personnel au complet a aussi eu le plaisir de partager cette festivité avec M. Bellerose Pierre, Directeur Général de Bolloré Africa Logistics Congo.

Ambiance, détente, et joie était au rendez-vous de cette grande famille.



CRIMINALITÉ

Un sujet de la R.D.Congo a assassiné une femme

Cette scène horrible s'est passée ce lundi 13 janvier aux environs de 9 heures au Grand marché de Pointe-Noire, précisément dans le quartier Saint-Pierre du premier arrondissement E.P.Lumumba.

Les premières informations recueillies sur le terrain font état d'un ressortissant de RDC, nommé Lutsuku Dieudonné, âgé d'environ 34 ans, sans emploi et célibataire. La victime, Nifouna Léontine, 45 ans, était vendeuse de charbon. Elle possédait avec les autres femmes, un dépôt de sacs de charbon au quartier Saint-Pierre.

Il semblerait que le jeune criminel aidait chaque matin la victime pour le transport du charbon du dépôt jusqu'au lieu de vente. Certains parlent d'un différend qui les aurait opposés la veille du crime au sujet d'une dette de 50.000 FCFA. Mais qui devait exactement à l'autre ? telle est question. On parle aussi d'acte prémédité, sachant toutefois que le jeune homme n'a apparemment pas toutes ses facultés mentales. Cet acte a créé une véritable pa-



L'attroupement devant le commissariat de police du premier arrondissement E.P.Lumumba. (Adiac)

nique dans le quartier du Grand marché, où de nombreux jeunes

Brazzavillois ont crié leur révolte. La police a pris position sur les

lieux pour calmer la population. Le corps de la femme a été trans-

porté à la morgue municipale tandis que le meurtrier se trouverait sous les verrous au commissariat central pour être déféré à la maison d'arrêt où il sera mis à la disposition du procureur de la République.

Par mesure de prudence, certains commerces du Grand marché sont restés fermés, en attendant la déclaration officielle de la direction départementale de la police de Pointe-Noire et du Kouilou. En attendant, un certain nombre de mesures sont prises par les commissaires de police de tous les arrondissements de Pointe-Noire pour maîtriser la situation. L'enquête va se poursuivre.

Cette situation repose avec acuité le problème de sécurité des personnes et des biens dans les grandes villes lorsque l'on sait que certains badauds, calmes le jour, se transforment en meneurs de bandes organisées, capables de causer des actes regrettables. Heureusement, l'accident n'a pas affecté les autres marchés de la ville.

Faustin Akono

NIARI ET BOUENZA

Le Fima en quête de talents musicaux

En vue de valoriser l'identité culturelle congolaise dans toute sa pluralité, Médard Mbongo, directeur de la maison MB production et promoteur du Festival international des musiques et des arts (Fima), s'est rendu dans la ville de Dolisie du 10 au 11 janvier pour prendre contact et sélectionner les groupes de ces deux départements.

Pour sa deuxième édition, le Fima a retenu trois groupes dans le département du Niari, à savoir les prestigieux Dolisiana, les Séraphins et enfin le groupe du frère Ngot (groupe chrétien), tous évoluant dans la ville de Dolisie. Le département de la Bouenza sera représenté au Fima par le groupe Paix Chaud, de Nkayi.

Ce déplacement, considéré comme étant une quête des talents, a été marqué par une conférence de presse qui s'est tenue dans la salle des jeunes de Dolisie en présence de Félix Balenda, directeur départemental des arts et des lettres dans le département du Niari.

Après des échanges fructueux avec les médias de la place, Médard Mbongo a pu éclairer l'opinion publique sur les objectifs du festival.

Et notamment sur les critères de



La photo du présidium du Fima. crédit photo "Adiac"

sélection. Étant donné que le Fima regroupe des groupes de musiques chrétiennes, traditionnelles et profanes ainsi que des groupes de théâtre et des comédiens, le promoteur de cette activité a promis de diversifier la chose afin d'atteindre un public beaucoup plus large.

Pour Félix Balenda, ce festival est une chance donnée aux groupes des départements du Niari et de la Bouenza de se faire valoir et de prêter aux côtés des groupes internationaux. « Nous avons de bons groupes par ici, mais qui peinent à se trouver des producteurs ; or je pense qu'à travers ce festival ils auront la chance de se faire des contrats », a-t-il indiqué, tout en remerciant le promoteur de l'événement.

En effet, le Fima est un espace idéal pour promouvoir la culture dans toute sa pluralité.

Il a d'ailleurs pour buts : la découverte des talents, le brassage des cultures, la promotion de la culture à travers la musique et le théâtre, ainsi que le renforcement des liens entre artistes et mélomanes.

Ainsi, à en croire son promoteur, cette deuxième édition du Fima qui se tiendra du 1er au 5 mars prochain à Pointe-Noire, sera particulière. Car, dit-il, non seulement elle connaîtra la participation des artistes des deux Congo comme lors de la première édition, mais également du Bénin, du Niger, du Gabon et du Burkina Faso.

Prosper Mabonzo

MVOU MVOU

L'église du christianisme prophétique en Afrique enfin réhabilitée

Déplorant le mauvais état de cette église dans le 2^e arrondissement de Pointe-Noire, Christian Ernest Makosso a entrepris des travaux pour sa réhabilitation. La présentation officielle des ouvrages réalisés a eu lieu le 12 janvier en présence des responsables de l'église, des fidèles et de nombreuses personnalités.

Pour réhabiliter l'église, il a fallu entreprendre des travaux de réfection de la toiture, d'électricité, d'érection de murs et de peinture. Natif de Mvou Mvou, Christian Ernest Makosso était sidéré de voir l'église dans un état lamentable. À chaque averse, le temple était submergé d'eau. « En ma qualité de fils de Mvou Mvou, étant donné l'amour que je porte pour ce peuple et pour l'église, je ne pouvais pas être indifférent face à cette situation. C'est pourquoi j'ai demandé à Dieu de pouvoir faire quelque chose pour l'église. Aujourd'hui, les travaux entrepris sont terminés. Les populations de Mvou Mvou peuvent se réjouir de prier désormais dans de meilleures conditions », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Grâce à l'aide du peuple de Mvou Mvou et de plusieurs autres personnalités et partenaires, l'œuvre entreprise est terminée. Aujourd'hui, c'est tout le peuple

de Mvou Mvou qui est honoré. Cela nous donne la force de faire d'autres travaux à Mvou Mvou et pourquoi pas dans la ville. » Ravi du geste accompli, l'évangéliste Joseph Ngoma a précisé : « On ne s'attendait pas à un tel geste venant d'un fils de Mvou Mvou. Je me rappelle de la parole du prophète qui disait : Ceux qui vont bâtir cette église sont encore dehors. Dieu a parlé à notre frère Christian Ernest Makosso. Il saura le remercier en temps voulu. »

« Touché par Dieu, Christian Ernest Makosso a réalisé les travaux de réfection de ce temple. Nous en tant que jeunes, on ne peut que suivre cet exemple et le soutenir. Dans le langage religieux, on dit qu'il n'y a pas de foi sans œuvre. Une fois sans œuvre est une foi morte. Ce n'est qu'un début, d'autres actions vont suivre », a indiqué quant à lui Serge Mavoungou, vice-président de la coordination des actions de Christian Ernest Makosso.

Ce dernier a, par le passé, entrepris plusieurs actions en faveur des populations de Mvou Mvou. À travers ses multiples œuvres sociales, il veut sortir la population de Mvou Mvou de l'oisiveté et de l'alcoolisme, en initiant des actions solidaires visant la création d'emplois, par la mutualisation des efforts.

Hervé Brice Mampouya

CHAN 2014

Sortie manquée pour les Diabes rouges

Battus lors de leur première sortie 0-1 par les Blacks stars du Ghana, les Diabes rouges sont contraints de sortir le grand jeu le 17 janvier contre l'Éthiopie en vue de relancer leurs chances de qualification pour les quarts de finale.

Le premier objectif fixé par le staff technique ne pourrait être atteint que si les Congolais alignent deux victoires d'affilée d'abord contre l'Éthiopie et ensuite contre la Libye, le 21 janvier. Les Diabes rouges, qui retrouvent la compétition de haut niveau après tant d'années d'absence, ont manqué leur premier essai. Ils quittent Free state stadium de Mangaung avec d'énormes regrets. Les Congolais ont courbé l'échine 0-1 lors du premier match du groupe C de la troisième édition du championnat d'Afrique des nations (Chan) alors qu'un match nul pourrait être tout à fait logique. Leur équation se complique à la 34e minute. Sur une contre favorable aux Ghanéens, les Diabes rouges concèdent un but. Le gardien Gildas Mouyabi légèrement avancé s'est fait lober sur un dégagement de Kevin Léonce Andzouana contré par



Les Diabes rouges en Afrique du sud (photo Crédit Emmanuel Kaba)

Anobaan Theophilis qui a réussi à envoyer le ballon au fond des filets.

Ce qui rassure les Congolais cependant c'est que l'équipe n'a pas baissé les armes. Loin s'en faut. Ils se sont procuré de nombreuses occasions pouvant leur permettre de rétablir l'équilibre. Trahis par le manque d'efficacité devant les buts, les joueurs n'ont pas su rele-

ver la tête devant le Ghana qui s'est contenté de gérer tranquillement leur avance en seconde période. Les Diabes rouges ont fait douter les finalistes de la première édition en terminant tête haute la première partie même si les Blacks stars ont aligné coup sur coup deux meilleures occasions de but, entre la 39e et la 41e minute. Sur une action bien menée,

Lorry Nkolo, bien servi, a vu sa frappe être détournée en corner, joué par Moïse Nkounkou. Ce dernier met une fois de plus la défense des Blacks stars en difficulté. En effet, sur cette action, la reprise de la tête d'un diabolin échoue sur le poteau. Le ballon revient sur les pieds de Boris Moubhio monté aux avant-postes. Devant les buts dégarnis le joueur

congolais ne parvient pas à redresser le ballon qui passe miraculeusement à côté des buts ghanéens. Les Diabes rouges ont encore de bonnes raisons pour espérer une suite heureuse dans cette compétition. Ils doivent retrouver leur rigueur défensive et l'efficacité devant les buts qu'ils ont perdus depuis la 8e édition de la Coupe de la Cémac. Sans ces deux qualités, il leur est impossible de vaincre les deux prochains adversaires. Hormis quelques déchets techniques, plus ou moins négligeables, les Congolais n'ont pas du tout démerité. « Nous sommes dans un groupe relevé où les équipes sont composées presque des équipes des juniors. L'Éthiopie aura tout son groupe qui a joué les éliminatoires de la Coupe du monde, la Libye également. Le Ghana, on le sait, compte parmi les favoris. Nous sommes venus avec l'ambition de faire honneur au Congo. On jouera avec le cœur. Les joueurs sont volontaires et ont un niveau de la compétition », déclarait Sébastien Migné, l'adjoint de Claude Le Roy, qui supervise l'équipe des Diabes rouges avant le match contre le Ghana.

James Golden Eloué

FOOTBALL

L'actualité des transferts des Africains en France

Ligue 1

Belle opération de l'AS Monaco qui recrute le grand (2,03 m) Ivoirien Lacina Traoré pour une somme avoisinant les 10 millions d'euros. Arrivé en provenance de l'Anzhi Makhachkala, il a signé un bail de quatre ans et demi. À l'abandon depuis le départ des Eto'o, Boussoufa, Carcela, Samba..., le gaucher reste sur une première partie de saison ratée (7 apparitions, 1 but, 1 passe décisive) au sein d'une formation à la dérive. Mais du haut de ses 23 ans et de ses 2 mètres, Traoré est en pleine ascension depuis ses débuts européens en Roumanie en 2008-2009 : buteur et passeur, il pèse sur le jeu et possède une grosse marge de progression en termes de réalisme. À quelques mois de la Coupe du monde, l'international avait besoin de jouer et de marquer pour assurer sa place dans le groupe ivoirien. Mais il faudra avant cela se faire une place dans l'ombre de Falcao.

Auteur d'une première partie de saison exécrable (19e sur 20 avec 2 victoires, 5 nuls et 12 défaites), le FC Sochaux renforce tous les secteurs du jeu avec des internationaux africains. Outre l'arrivée du Ghanéen Jordan Ayew, cédé jusqu'en juin

par l'OM, Hervé Renard a également fait appel à deux anciens joueurs, avec lesquels il a été champion d'Afrique 2012 : les Zambiens Stoppila Sunzu et Nathan Sinkala. Le premier, robuste défenseur central de 24 ans, a signé un bail de trois ans et demi, tandis que le second, milieu de terrain de 23 ans, est prêté pour six mois par leur club, le TP Mazembe. Les finalistes malheureux de la Coupe de la Confédération 2013 retrouveront dans le Doubs leur coéquipier en sélection nationale, Emmanuel Mayuka.

Également relégable, Valenciennes a réalisé un potentiel bon coup en enregistrant le renfort de deux éléments : le défenseur algérien Carl Medjani (28 ans) et l'attaquant ghanéen Abdul Majeed Waris (22 ans). Le premier est prêté par l'Olympiakos, le second par le Spartak Moscou. En manque de temps de jeu dans leur club respectif (6 titularisations pour l'Algérien, 178 minutes pour le Ghanéen), les deux internationaux devront jouer davantage pour aller à la Coupe du monde.

Pour réveiller une attaque aphone (19 buts marqués en 20 matchs), Montpellier obtient le prêt du Franco-Sénégalais Mbaye Niang. L'ancien Caen-

nais, âgé de 19 ans, était en difficulté au Milan AC (9 matchs, 1 titularisation, 1 passe décisive), où il n'avait pas été inscrit sur la liste des joueurs qualifiés pour la Ligue des champions. Arrivé le 1er janvier dans l'Hérault,



Nathan Sinkala, à gauche, et Stoppila Sunzu arrivent à Sochaux pour aider le club à obtenir un improbable maintien (© Adiac)

Niang a déjà marqué deux buts en deux rencontres. Bonne pioche ?

Bastia se renforce avec le retour en Ligue 1 du Franco-Ivoirien Djibril Cissé (32 ans). Cinq ans et demi après son départ de l'OM, Cissé a signé pour 18 mois. Auteur de 5 buts en 25 matchs avec le Kuban Krasno-

dar, l'ancien Auxerrois avait résilié son contrat avec le club russe et arrive donc libre. Dans l'entrejeu, la formation insulaire enregistre également le prêt du Malien Sambou Yatabaré, de retour de l'Olympiakos. Transféré

l'été dernier, Yatabaré ne s'est pas imposé à Athènes (9 apparitions, 2 titularisations).

Ligue 2

Son arrivée avait-été évoquée en août dernier, mais l'affaire avait capoté entre le CA Bastia et Enugu Rangers. Après avoir rongé son frein durant quatre

mois, Sunday Mba, unique buteur du Nigeria lors de la finale de la CAN 2013, est enfin arrivé en Corse, où il s'est engagé pour 18 mois.

Sur l'île de Beauté, Mba pourra reparler du 10 février 2013 avec Florent Rouamba, finaliste malheureux. Libre de tout contrat depuis le début de saison, le Burkinabé a signé pour une durée indéterminée. Vendredi soir, les deux milieux de terrain ont fait leurs premiers pas, lors de la lourde défaite de leur nouveau club face à Niort (0-3). Lanterne rouge avec 9 points,

National

Jules Iloki (21 ans) et Yacine Bammou (22 ans), les deux milieux offensifs de la réserve de Nantes, sont prêtés jusqu'en juin à Luçon, 14e de National. Avec 6 et 7 matchs, le Franco-Congolais et le Franco-Marocain sont régulièrement barrés en CFA par les joueurs écartés du groupe pro. Le premier est au centre de formation nantais depuis l'âge de 13 ans. Le second a été recruté l'été dernier alors qu'il évoluait en CFA2, tout en exerçant le métier de vendeur à la boutique du PSG située au Parc des Princes.

Camille Delourme